



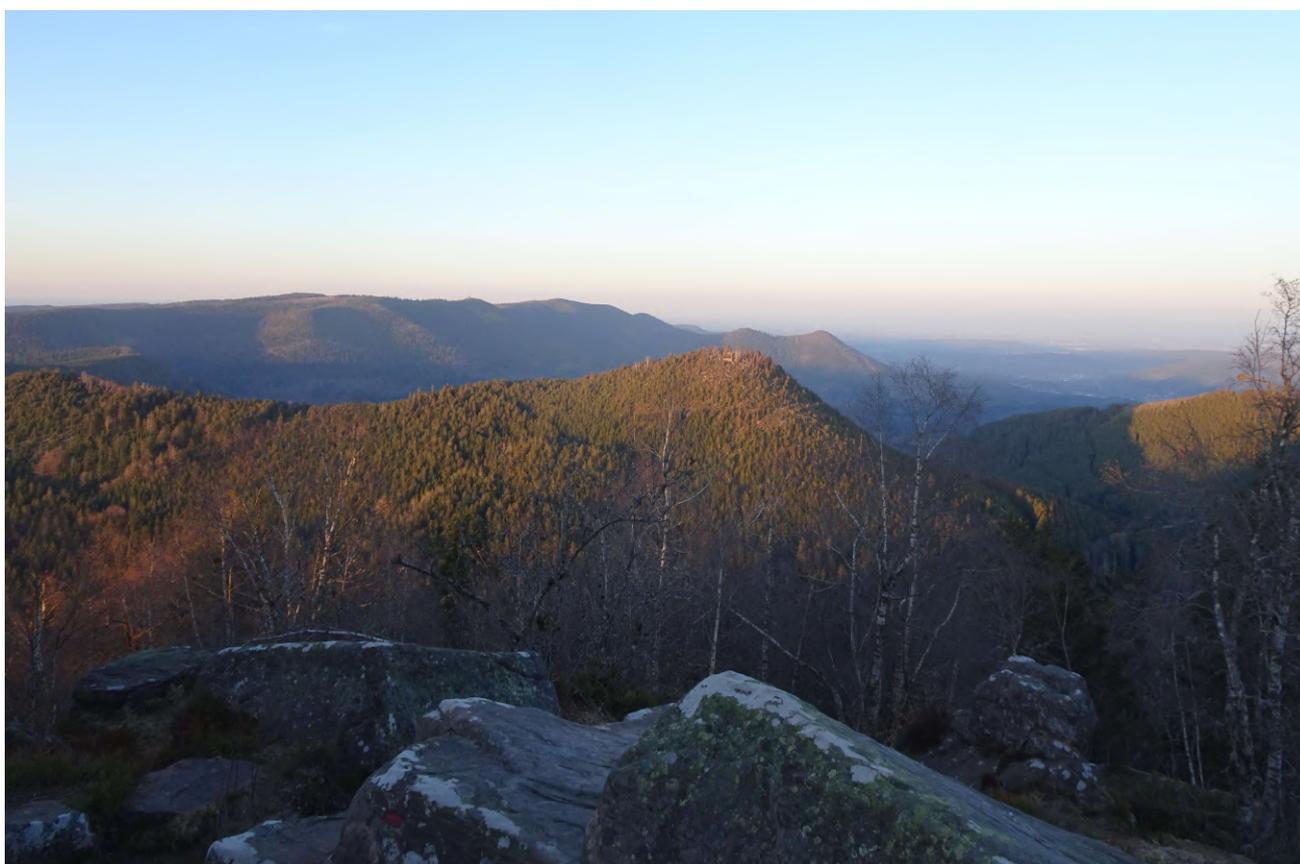
**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Site du Petit Donon

Rapport de présentation





**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Sommaire

I. Situation géographique du Petit Donon.....	7
Géologie locale.....	9
Une frontière historique : un site prédestiné à la démarcation.....	11
II. Le Petit Donon durant la 1ere Guerre Mondiale : de la bataille à l'acte singulier de mémoire.....	13
Le commencement du conflit de 1914-1918.....	13
La bataille du Donon : une bataille acharnée pour le contrôle d'un site stratégique.....	15
L'inhumation des soldats au cours du temps.....	19
L'après-guerre : l'exhumation des corps vers les nécropoles nationales.....	22
III. Le Petit Donon : un paysage au service d'un témoignage mémoriel de la Grande Guerre.....	23
La redécouverte confidentielle du Petit Donon et de ses sépultures.....	23
Un site estimé objet d'une gestion attentive, frugale et discrète.....	28
Des objectifs de gestion future partagés, au service de la préservation d'un site mémoriel remarquable.....	31
IV. Proposition de classement : vers une reconnaissance nationale d'un site mémoriel.....	36
Historique de la démarche de classement.....	36
Le classement au titre des sites : enjeux et objectifs.....	37
Proposition de classement : justification du critère historique et du périmètre.....	38
Conclusion.....	42
Bibliographie.....	43
Webographie.....	44



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Ce document a été rédigé dans le cadre de la proposition de classement du Petit Donon au titre du code de l'Environnement et ses articles L341-1 à L341-22. Le site du Petit Donon fait partie des sites majeurs encore à classer du département du Bas-Rhin et figurant sur la liste nationale de l'instruction du gouvernement du 18 février 2019 (cf. Instruction du 18 février 2019 relative à l'actualisation de la liste indicative des sites majeurs restant à classer au titre des articles L. 341-1 et suivants du code de l'environnement).

Ce rapport de présentation vise à témoigner d'un patrimoine paysager et mémoriel exceptionnel du Petit Donon. En effet, il s'agit ici de démontrer la profondeur historique du lieu et sa singularité issues d'une succession d'événements naturels et humains.

Le site du Petit Donon est une portion de territoire forestier ayant accueilli l'une des premières batailles de la Première Guerre mondiale. La mort de dizaines de soldats français et allemands poussa les Allemands à honorer ces défunts par l'édification d'une multitude de stèles sculptées par le caporal Ludwig Gebhardt. Ce site est pratiquement intact et témoigne de cet acte remarquable. Au-delà des stèles et de leur sens, le site a également connu la tempête de 1999 qui a façonné un paysage immédiat des plus chaotiques. Ce paysage, mis en scène par cet événement et la rudesse du climat local, accompagne les stèles et transpose le visiteur dans le ressenti de la violence passée des combats de la Grande Guerre. Bénéficiant de vastes panoramas sur les apaisantes forêts vosgiennes, le voyageur est poussé vers le ressenti d'émotions paradoxales.

Au-delà de l'aspect sensible de son paysage, le site du Petit Donon est un témoignage de la capacité de l'homme à faire preuve d'humanité même dans les moments les plus troubles de son histoire. Le présent document vise à démontrer sa singularité et le caractère d'intérêt général que représente sa conservation et sa préservation au point de vue historique, justifiant une protection en tant que site classé.



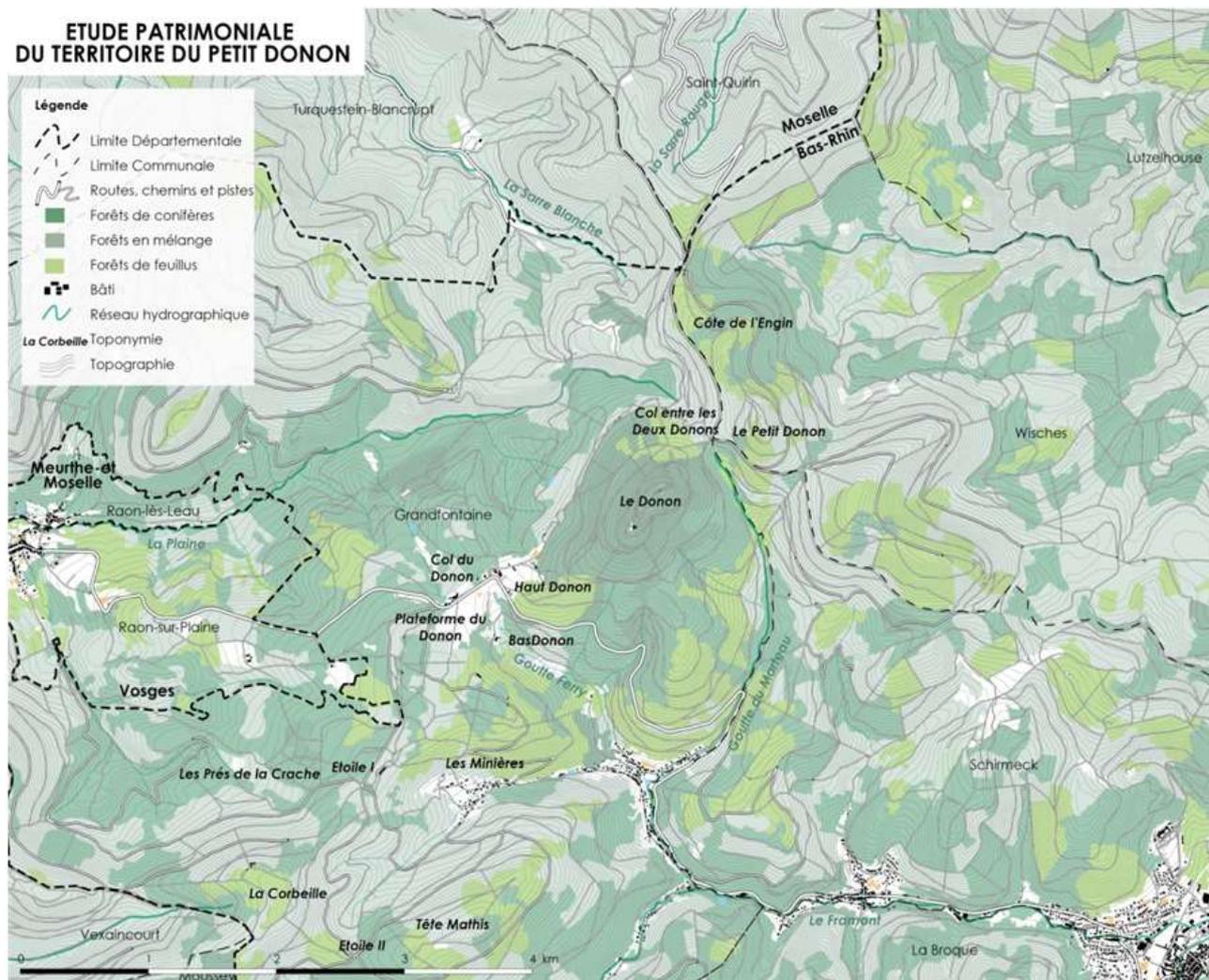
Sommet du Petit Donon, stèle funéraire de la Grande Guerre face au vaste paysage des basses Vosges gréseuses
Source T&P - FAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Carte 1 : Présentation des principaux toponymes et repères géographiques du massif du Donon. - Source T&P - FAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

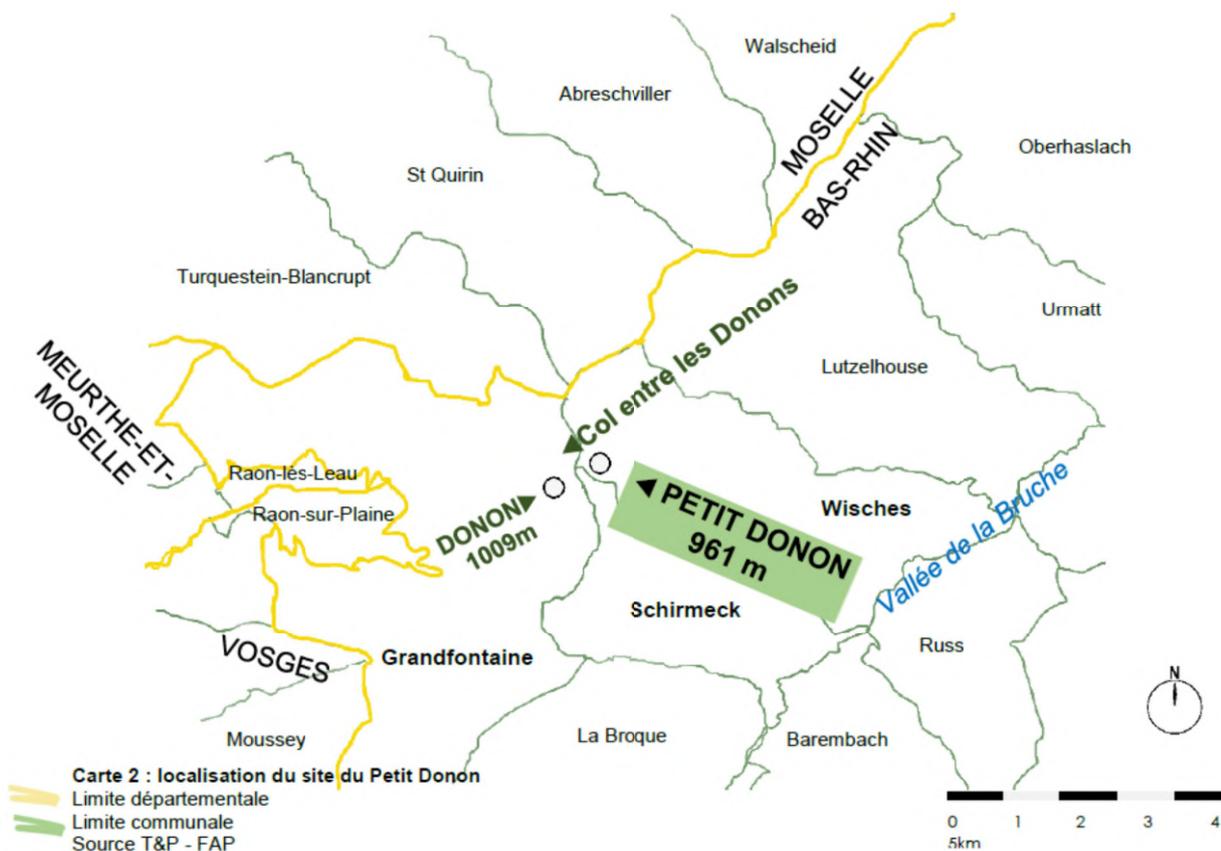
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

I. Situation géographique du Petit Donon

Le Petit Donon est un sommet forestier des Basses Vosges gréseuses. Il s'élançait au sein de la région Grand Est sur sa partie orientale et au Sud du Bas-Rhin (67). Avec son homologue voisin le Donon, ils jouent la fonction de col et marquent la frontière avec les départements de Moselle (57), de Meurthe-et-Moselle (54), des Vosges (88) et plus loin, à une vingtaine de kilomètres au Sud, le Haut-Rhin (68).

Le Petit Donon se situe sur les communes de Wisches, Grandfontaine et Schirmeck au sein de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. Cette dernière est un relief localement structurant. La Bruche ainsi que son lit offrent les espaces les plus ouverts au sein de ce territoire majoritairement boisé.





**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Carte 3 : la diversité géologique du secteur favorise une diversité de grès et crée les conditions de l'expression paysagère du Petit Donon

Source Geoportail.gouv.fr



Légende

- Grès des Vosges du Trias inférieur
- Argiles et Grès du Permien
- Grauwacke (grès) du Dévonien



Grès des Vosges du Trias inférieur

Source T&P - FAP



Argiles et grès du Permien formant le coteau Nord du début de la vallée de la Plaine

Source T&P - FAP



Grauwacke (grès) du Dévonien

Source T&P - FAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I.1. Géologie locale

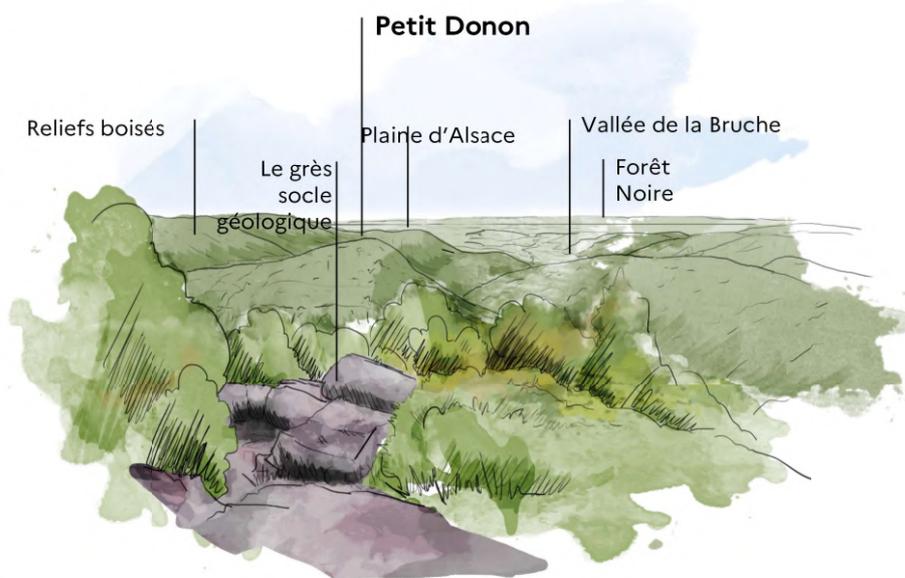
Le Petit Donon avec le Donon sont à l'origine de trois bassins versants (La Sarre, la Plaine et la Bruche, cf. carte 4). La Bruche court vers la plaine d'Alsace et le Rhin, les Sarres Rouge et Blanche forment la Sarre, affluent de la Moselle et la Plaine est un affluent de la Meurthe. L'eau constitue une composante essentielle dans le fonctionnement naturel des Basses Vosges. Depuis le Paléocène de l'ère tertiaire, soit soixante-cinq millions d'années, l'eau par ses ruisseaux et rivières a sculpté le grès rose des Vosges. Au fur et à mesure, elle a dessiné le socle géomorphologique que l'on connaît aujourd'hui : une succession de montagnes, de vallons et de vallées caractéristiques et identitaires des Basses Vosges Gréseuses.

Le socle gréseux et l'eau sont l'une des bases essentielles à l'implantation puis aux activités humaines s'étant succédées. De l'approvisionnement des vallées et de l'eau pour l'agriculture puis l'industrie, à l'exploitation des sous-sols pour ses minerais, l'homme s'est accommodé d'une situation naturelle de piémont a priori peu avantageuse. C'est donc la géologie particulière du secteur qui a créé les conditions nécessaires à l'expression du paysage du Petit Donon mettant notamment à disposition des hommes un nombre incalculable de blocs de Grès des Vosges, notamment pour la construction des villages.

La géomorphologie, par des millénaires d'érosion, a participé à la définition de ce secteur comme une frontière naturelle entre la Lorraine et l'Alsace et à sa prédestination comme lieu de démarcation.

Carte 4 : le Petit Donon à la croisée de trois têtes de bassins versants

Source geoportail.gouv.fr retravaillé par T&P - FAP



Le grès à l'origine de l'expression paysagère du Petit Donon
(Vue depuis le Donon sur le Petit Donon)

Source T&P - FAP



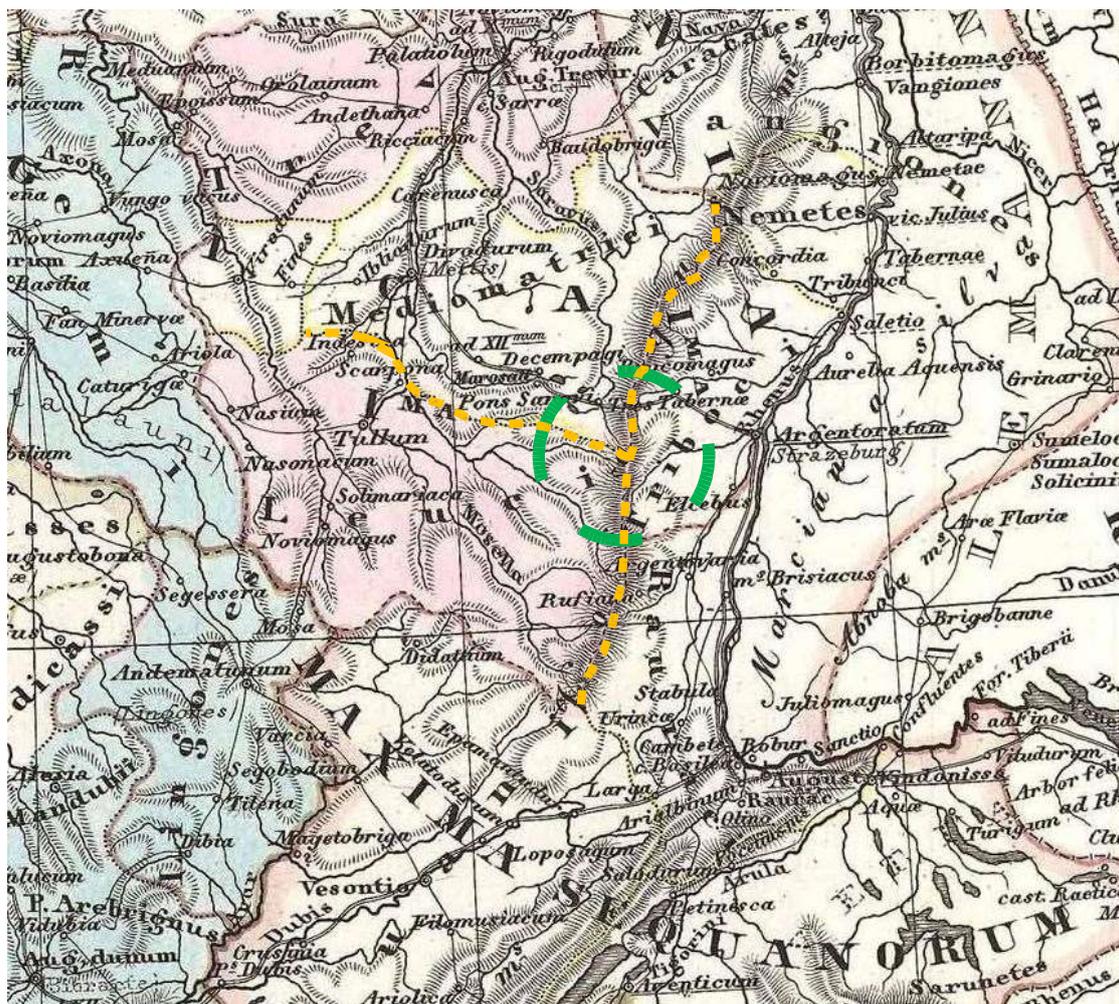
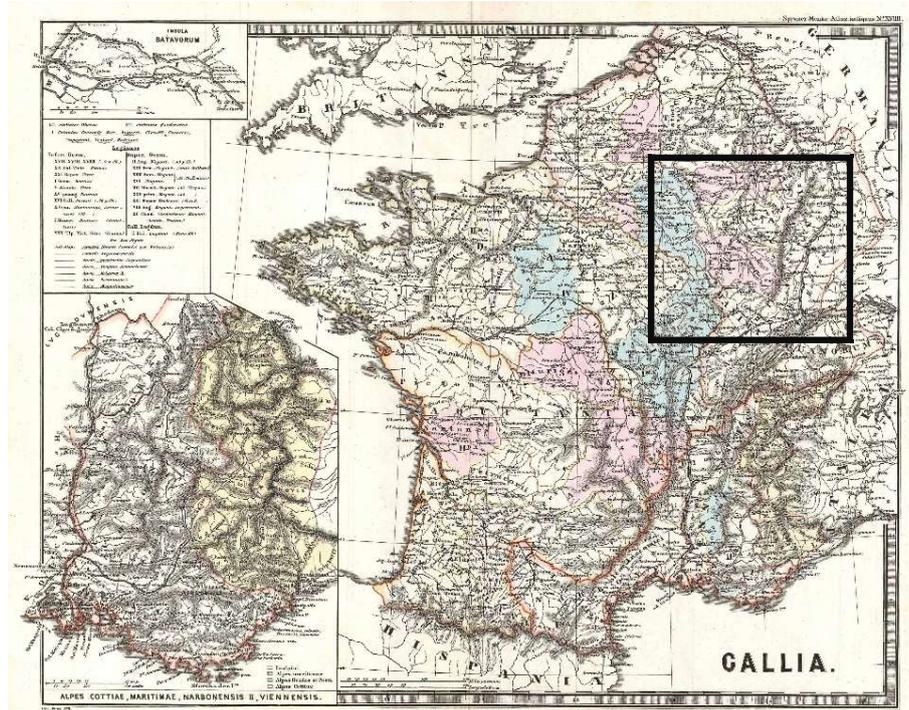
**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Carte 5 : Rôle de frontière du Petit Donon et du Donon à l'époque celtique

Source : Spruner map of France or Gallia in Roman Times – Spruner, 1865





**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

Liberté
Égalité
Fraternité

**I.2. Une frontière historique : un site
prédestiné à la démarcation**

Ce lieu semble depuis toujours avoir été un lieu de frontières. La frontière naturelle est facile à lire : le secteur du Petit Donon est en tête de trois bassins versants différents.

Le plus ancien rôle de frontière connu attribué par les hommes au territoire date de l'époque celtique (cf. Carte 5). Le secteur du Petit Donon apparaît déjà comme la frontière entre les Médiomatiques ayant pour capitale Divodurum (Metz) au Nord, les Triboques avec comme capitale Brocomagus (Brumath) à l'Est et les Leuques au Sud-Ouest avec comme capitale Tullum (Toul).

Puis du Moyen Âge jusqu'à la guerre de Prusse (cf. Cartes 6 ; 7 et 8), le secteur du Petit Donon a toujours joué des rôles successifs de frontières entre royaumes, pays naturels ou départements. La guerre de Prusse (1870) fera de cette crête la frontière entre l'Empire Allemand et la France en 1871 (cf. Cartes 10 et 11), jusqu'à ce que cette limite soit réinterrogée par la terrible Grande Guerre de 1914 à 1918. La profondeur historique géopolitique du lieu semble avoir prédestiné le territoire du Petit Donon au conflit de 1914. En 1945, cette limite ne sera pas questionnée par des affrontements.



Carte 6 : En 806, Le secteur du Petit Donon est une frontière naturelle et administrative entre pays tributaires au sein de la partie de l'Empire réservée à Charles le Jeune après le partage de l'Empire par Charlemagne à ses fils. - Source : BNF Auguste Longnon, 1876

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Carte 7 : En 843, sous l'empire Carolingien, après une redivision de l'Empire entre Charles le Chauve, Lothaire et Louis le Germanique, le secteur du Petit Donon faisant partie du territoire de Lothaire, demeure une frontière de région naturelle ou de pays malgré le partage par Charlemagne. - Source : palimpsestes.fr



Carte 8 : Au XVIII^e siècle, le secteur du Petit Donon joue le rôle de frontière administrative entre Alsace et Lorraine. - Source : geoportail.gouv.fr



Carte 9 : Au XIX^e siècle, le col du Petit Donon joue le rôle de frontière départementale avant la guerre de Prusse 1870 - Source geoportail.gouv.fr



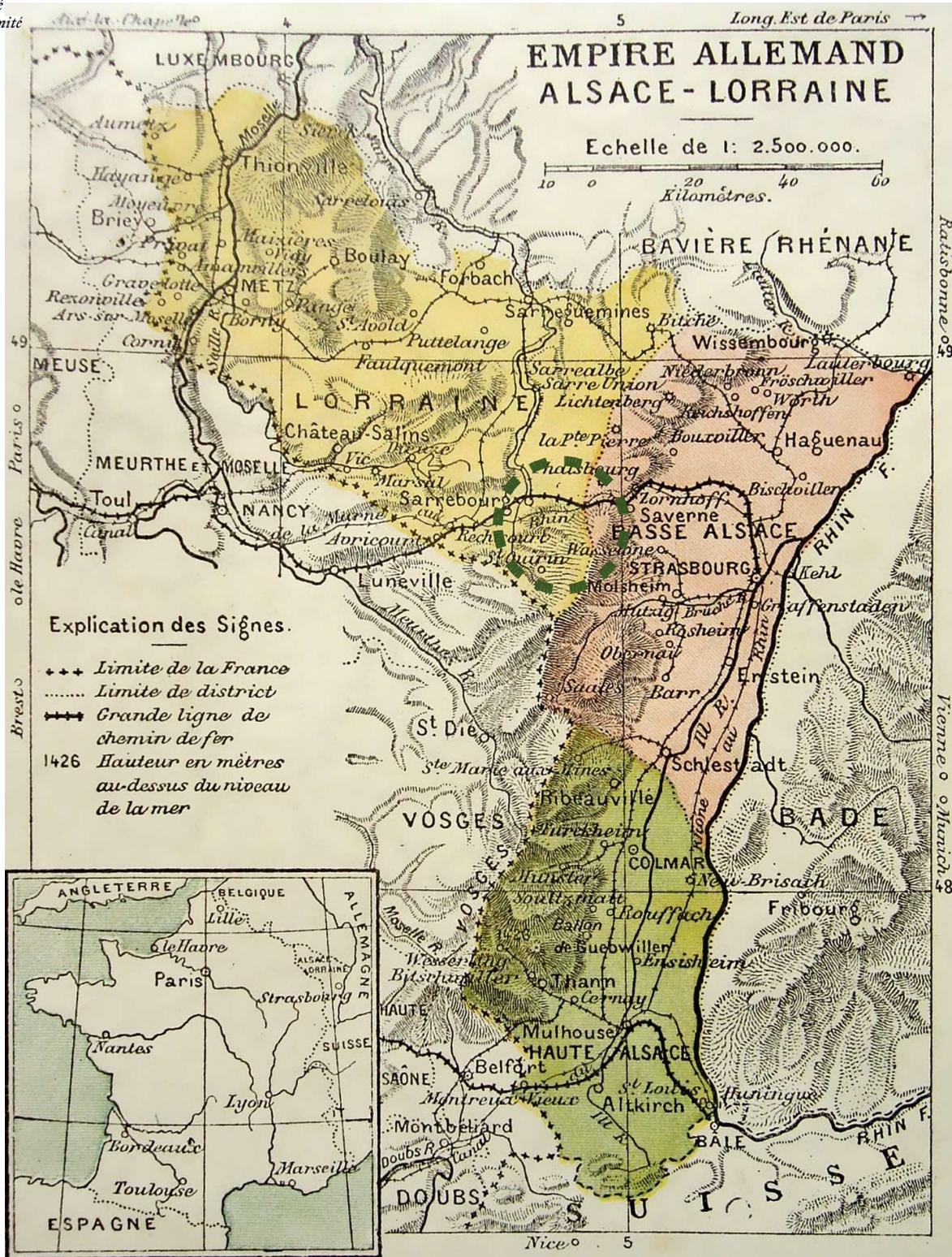
Carte 10 : Après la guerre de Prusse, en 1871, l'Alsace et la Lorraine sont annexées à l'Empire Allemand, le secteur du Petit Donon est un maillon de la nouvelle frontière entre nations - Source BNF gallica



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Carte 11 : Après la guerre de Prusse en 1871, le secteur du Petit Donon est au carrefour de la frontière Franco-Allemande et entre l'Alsace et la Lorraine.
Source : La deuxième année de la géographie – P Foncin 1888



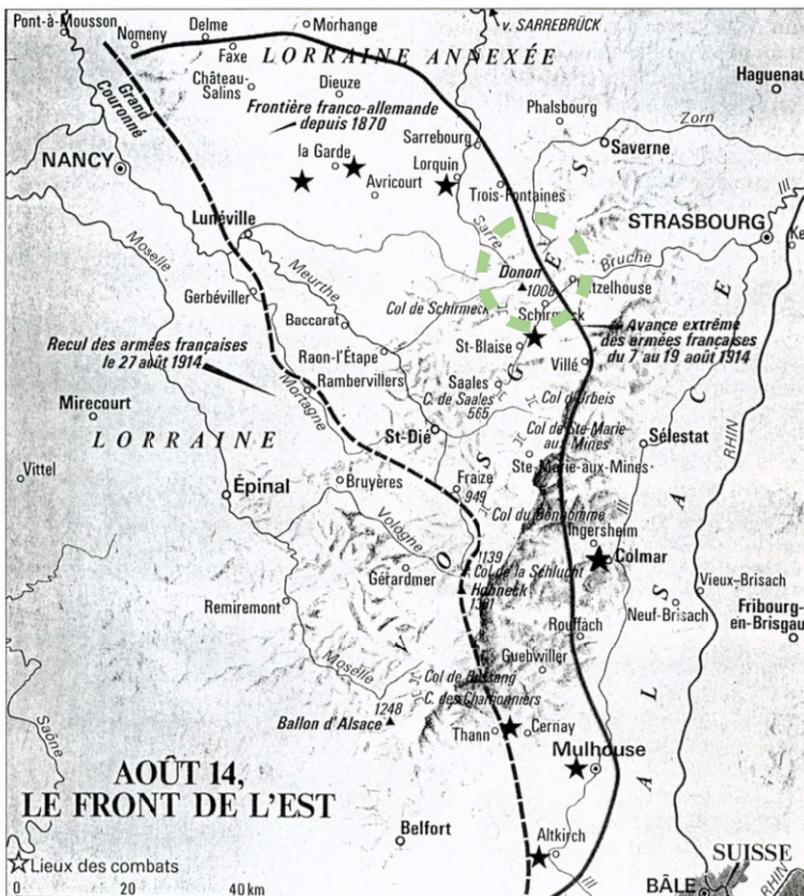
II. Le Petit Donon durant la 1^{ère} Guerre Mondiale : de la bataille à l'acte singulier de mémoire

II.1. Le commencement du conflit de 1914-1918

Le 28 juin 1914, un jeune étudiant nationaliste bosniaque assassine l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône de l'Empire Austro-Hongrois. Sous l'influence de Guillaume II, empereur d'Allemagne, l'Autriche-Hongrie déclare alors la guerre à la Serbie le 28 juillet 1914. Successivement, les pays vont se déclarer la guerre en vue du début de ce qui sera la Première Guerre mondiale. La Russie, alors garante de l'intégrité de la Serbie, décrète la mobilisation générale de son armée le 30 juillet 1914. Face à cette action, l'Allemagne déclare la guerre à l'Empire Russe le 1^{er} août 1914. La France se mobilise à son tour. Deux jours après, l'Allemagne déclare la guerre à la France et envahit la Belgique.

Au début de la guerre, le secteur du Petit Donon est allemand à la suite de la guerre de Prusse et l'annexion de l'Alsace et la Moselle par l'Allemagne. Au 14 août 1914, la France avance ses troupes jusqu'à s'emparer du col du Donon et du secteur du Petit Donon. Les pertes sont faibles, les Allemands opposent peu de résistance. La progression des troupes françaises se poursuit vers l'Est et surtout la vallée de la Bruche alors occupée par l'Allemagne.

Le secteur du Petit Donon (Carte 12) devient alors un enjeu essentiel pour l'Allemagne notamment pour la prise de contrôle du col du Donon permettant l'accès aux 4 vallées de la Plaine, de la Bruche, de la Sarre Rouge et de la Sarre Blanche. Le contrôle stratégique de ce secteur jouera un rôle primordial pour le déploiement des troupes allemandes en Lorraine et sur le territoire français. Du 18 au 22 août 1914, l'Allemagne appliquera le Plan Schlieffen. Ce plan consistait à amasser le plus gros de l'armée aux frontières occidentales allemandes plutôt qu'orientales, de contourner les forces françaises amassées à la frontière en passant par le Luxembourg et la Belgique. Pour enfin, pivoter vers le Sud pour prendre Paris et encercler les troupes françaises.



Carte 12 : Le front des Vosges d'août 1914 : avancée et recul des troupes françaises Durant les premières batailles de la Grande Guerre - Source : *Revue d'Histoire n° 107 - 1970*

Carte postale montrant le Donon comme la frontière franco-allemande - Source : *delcampe.net*



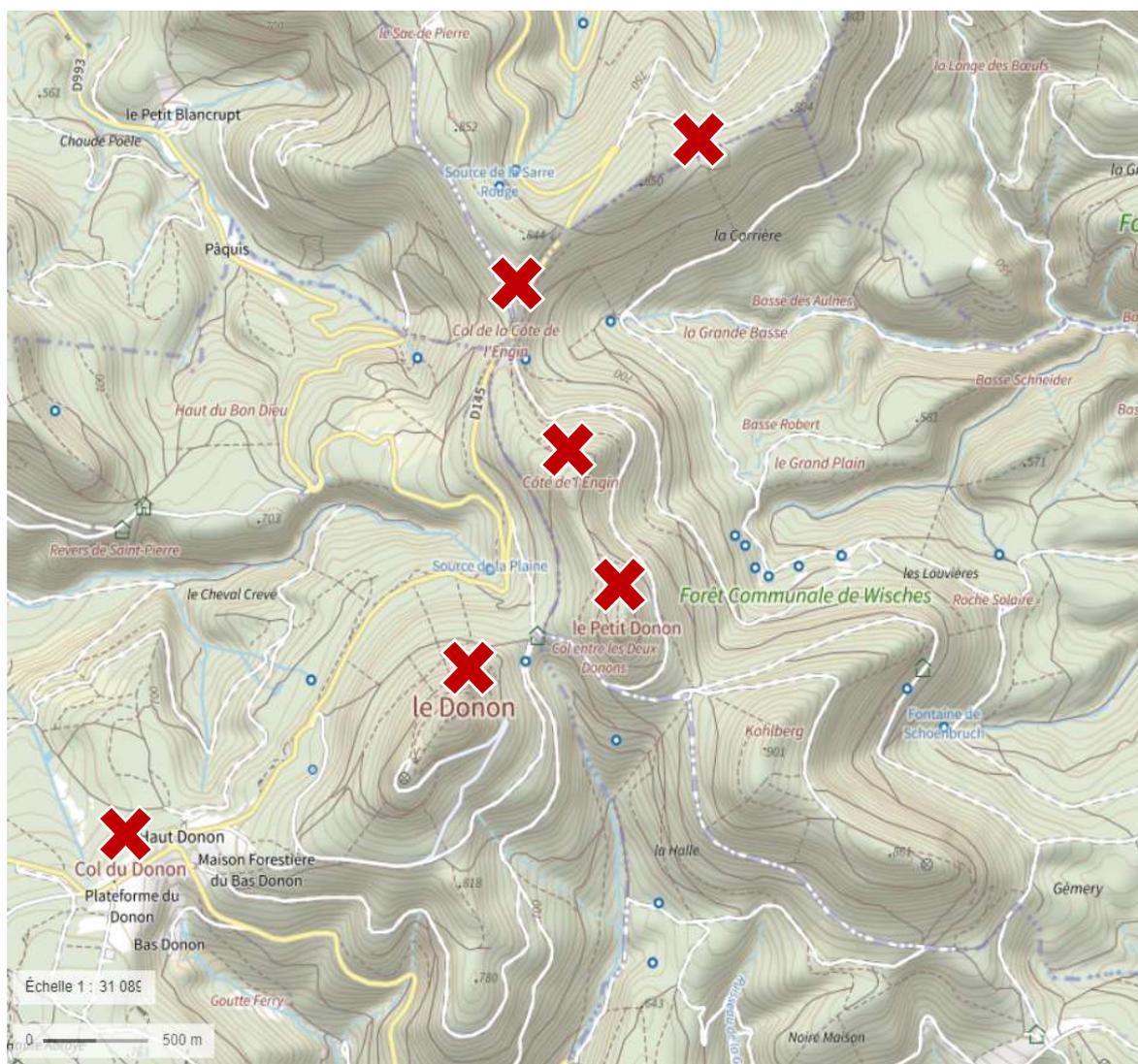


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Si les Allemands ont été arrêtés lors de la bataille de la Marne, l'armée allemande fera reculer l'armée française de près de 200 km à la frontière franco-allemande. Le secteur du Donon fût donc l'un des lieux d'affrontements essentiel dans l'exécution de cette stratégie et l'une des premières grandes batailles de la Grande Guerre.

Les 15 et 16 août, les Français se préparent à défendre le col du Donon en occupant les crêtes qui offrent des observatoires privilégiés sur les mouvements allemands à l'Est. Les 17 et 18 août, un grand nombre de soldats du 21^e corps d'armée quitte le secteur pour se rendre sur Abreschviller et Saint-Quirin en vue de participer à une offensive sur Sarrebourg, secteur situé plus au Nord. Le 19 août, une partie des troupes françaises subit une contre-attaque allemande dans la vallée de la Bruche qui poussera au repli général sur le col du Donon. Le 19 août au soir, les Français occupent le Donon, le Petit Donon, le col entre les deux Donons, un secteur vers le col de l'Engin et ainsi que le chemin de crête se prolongeant vers le Nord-Est (cf. carte 13). L'ensemble du passage stratégique reliant l'Alsace et la Lorraine est défendu.



X Carte 13 : Positions françaises au 19 août 1914 au soir



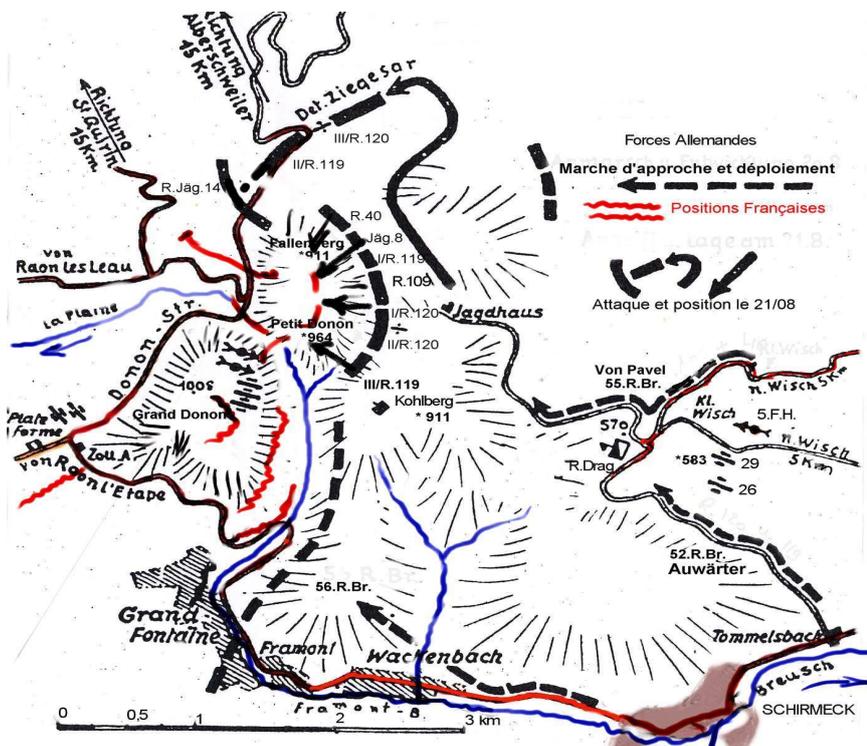
II.2. La bataille du Donon : une bataille acharnée pour le contrôle d'un site stratégique

Au matin du 20 août 1914, une partie des troupes françaises est mobilisée sur la côte de l'Engin, une autre sur le sommet du Petit Donon. Les forces allemandes les bombardent de 11h20 jusqu'à 19h20.

Au fur et à mesure de la journée, le brouillard se dissipe et les Français peuvent appréhender les mouvements de troupes germaniques. Les batteries françaises répliquent depuis la plateforme du Donon mais commencent à subir des pertes.

Vers 15h, les Allemands poussent au recul des troupes françaises sur la crête dans le prolongement Nord-Est du col de la côte de l'Engin. Ils atteignent le col de la côte de l'Engin et attaquent les arrières du Grand Donon. Vers 18h, l'offensive se tourne vers le Petit Donon par le Sud et l'Est. Les observateurs français sont chassés facilement et les quelques troupes à l'arrière sont tuées par un tir d'obus. Les Français reconquièreurent cependant le sommet et reconstituent une faible défense sous le commandement du sous-lieutenant Dalanzy (*Dalanzy, 1964, Les combats des 20 et 21 août 1914 au Petit Donon décrits par un survivant, le sous-lieutenant Danlanzy, du 21^e B.C.P. Journal La Liberté de l'Est*).

La nuit tombant, les Français regagnent le col entre les deux Donons, seule la section de Dalanzy reste au sommet du Petit Donon. A 21h, toute la montagne est aux mains des Allemands. Après une attente vaine de renforts, les hommes de Dalanzy et lui-même redescendent au col entre les deux Donons. Les Allemands en profitent pour renforcer leurs défenses, notamment du côté de la côte de l'Engin en occupant et perfectionnant les tranchées françaises abandonnées (*Récit de la bataille issu de Dalanzy, 1964, Les combats des 20 et 21 août 1914 au Petit Donon décrits par un survivant, le sous-lieutenant Danlanzy, du 21^e B.C.P. Journal La Liberté de l'Est, d' Illustrierte Geschichte des Krieges. Tome1, p.279. Stuttgart, Union Deutsche Verlagsgesellschaft, de Campagne 1914-1918, Historique du 21e Bataillon de chasseurs à pied, librairie Chapelot, 136, Bd Saint-Germain, Paris, Imprimeries Réunies de Nancy, s.d., p.57, https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_du_Donon).*



Carte 14 : Reconstitution amateur de la bataille du secteur du Petit Donon du 20 août 1914 - Source wikipedia.fr



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

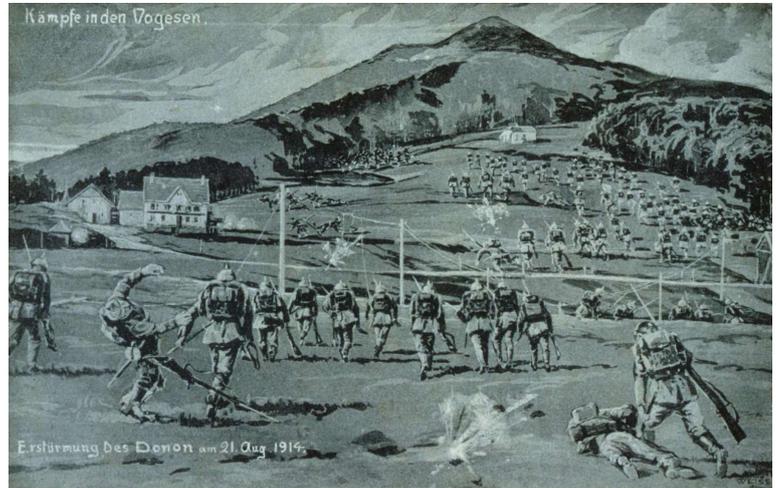
Au 21 août 1914, les troupes françaises envoyées plus au Nord des Vosges sont forcées de battre en retraite sur la Meurthe à la suite d'une contre-offensive allemande. Un ordre de retraite générale est prévu pour ce jour, notamment pour les troupes du Donon. Cependant l'Etat-major local souhaite à tout prix reprendre le Petit Donon malgré l'ordre reçu (ces généraux seront révoqués en août et septembre 1914). Les soldats du front du secteur du Petit Donon vont se retrouver isolés du reste de l'armée.

Très tôt le matin, à 4h30, le signal d'attaque est donné. Les Allemands vont par l'Est s'emparer de la côte de l'Engin et du sommet du Petit Donon, tandis que les Français attaquent ces mêmes reliefs par les pentes occidentales. Baïonnettes au canon, les Français visent à récupérer leurs tranchées occupées et renforcées par les Allemands. Les combats donnent lieu à de terribles corps-à-corps. Les renforts allemands arrivent sur les pentes Est de la ligne de crête, ils se jettent en nombre sur les Français.

A 6h15, les pertes des deux camps sont massives, l'attaque française a échoué et l'ordre de retraite est sonné. Les troupes françaises fuient sur les pentes occidentales vers le col entre les deux Donons. Les fantassins allemands les poursuivent jusqu'au col où ils essuient des tirs de couverture français visant à protéger la retraite des chasseurs français. Les pertes allemandes s'intensifient, mais l'objectif de prise de position du Petit Donon atteint, la poursuite s'achève.

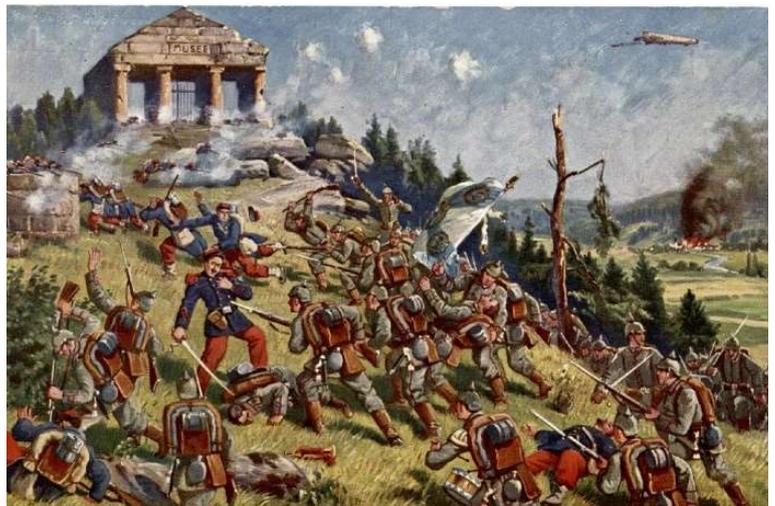
Vers 8h, l'évacuation est ordonnée, laissant morts et blessés sur site, la majorité des soldats du 21^e BCP (Bataille de Chasseurs à Pied) est abandonnée sur les pentes du Petit Donon. A 11h30, la retraite générale s'engage.

La bataille est terminée, environ 2 000 hommes français comme allemands y ont perdu la vie et ce, sans compter les disparus.



Source: www.numistral.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Bataille du 21 août 1914 représentée sur la plateforme du Donon
Source : gallica – BNU Strasbourg



Bataille du 21 août 1914 représentée sur le sommet du Donon malgré que la bataille se soit déroulée davantage sur les versants du Petit Donon - Source : memorial-alsace-moselle.com



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Le 22 août, le général allemand Von Pavel ordonne l'attaque du Donon : les soldats français étant partis, les Allemands ne rencontreront aucune résistance.

Le massif du Donon restera allemand jusqu'en 1918 et sera largement fortifié notamment sur les versants occidentaux (cf. carte 15), en direction de la Lorraine afin de se préparer à une éventuelle riposte alliée venue de Lorraine visant l'accès à la plaine du Rhin et Strasbourg.



Exemples de fortifications érigées par les Allemands après la bataille du 20 et 21 août 1914. De nombreux ouvrages préparant à de potentiels futurs affrontements sont encore visibles aujourd'hui

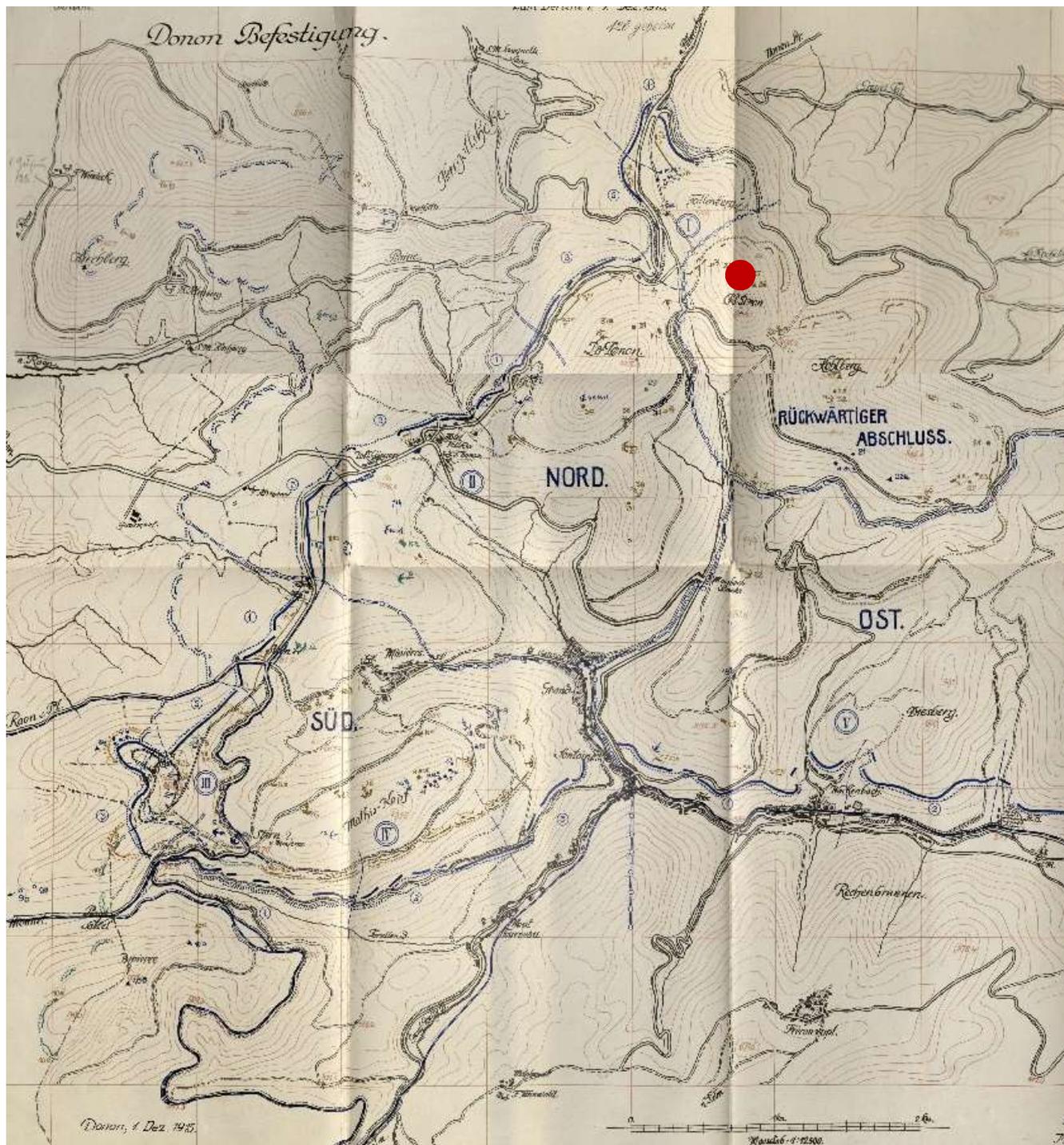
Sources archives militaires allemandes et photos T&P



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Carte 15 : Plan de 1915 de la ligne de défense et des fortifications allemandes.

Les tranchées sont représentées par les traits bleus continus. S'ajoutent à celles-ci de nombreuses constructions comme illustrées précédemment. Celles-ci vont bien plus loin que le Petit Donon ici pointé en rouge

Source : Archives militaires allemandes de Stuttgart



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

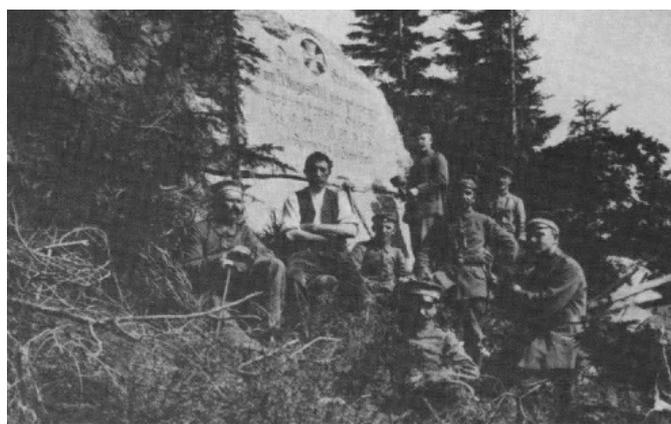
II.3. L'inhumation des soldats au cours du temps

Au lendemain de la bataille du 20-21 août 1914 et de la prise de position par l'armée allemande du secteur du Petit Donon, les corps des soldats allemands et français morts au combat étaient nombreux tout comme les blessés. Dès le 22 août, les blessés légers et prisonniers vont être rassemblés et emmenés vers Schirmeck. Avec la chaleur du mois d'août, la décomposition des corps pose rapidement des questions sanitaires importantes. Les morts sont enterrés sur place par fosses individuelles ou collectives au fur et à mesure de leur découverte et selon les qualités des sols. Des croix de bois sont plantées sur les sépultures afin de conserver une authentification des défunts.

Il est important de relever qu'avec la dernière guerre de Prusse en 1870-1871, des traités internationaux ont été ratifiés et concernent l'inhumation des corps des soldats. Ces accords font suite aux nombreuses plaintes des familles de soldats morts durant le conflit franco-allemand de 1870-1871, qui n'ont souvent pu récupérer les corps, afin de procéder aux rituels de mémoire. Aussi, à la veille de la Grande Guerre, les traités internationaux recommandent que les corps ennemis fassent l'objet d'une identification et d'une sépulture entretenue. La sépulture idéale étant une inhumation individuelle en cercueil au sein d'un cimetière en veillant à préserver l'identité du défunt par une signalisation en surface. Cependant, les pratiques funéraires n'ont pas pu être les mêmes durant toute la durée de la Grande Guerre. En août 1914, la fulgurance des combats et des déplacements des lignes de combats, les températures estivales, et le grand nombre de morts font que l'on inhume plus rapidement les soldats que durant la guerre de position où les soldats ont davantage de temps pour cette tâche. Aussi, au début du conflit, les sépultures multiples ou « fosses communes » sont plus nombreuses du fait du manque de temps et des conditions climatiques. Ce fût le cas sur le secteur du Petit Donon où la majorité des corps furent ensevelis sur le sommet du Petit Donon, sur les pentes, au col entre les deux Donons, sur la côte de l'Engin et sur les pentes Nord et Est du Donon.



Carte postale allemande des croix de bois placées sur les flans du Petit Donon suite à la bataille des 20 et 21 août 1914 et à l'inhumation des corps - Source <http://www.crdp-strasbourg.fr>



Le caporal Ludwig Gebhardt, ici en blanc entouré de ses camarades après l'édification des sépultures et du monument honorifique principal au sommet du Petit Donon - Source gallica.bnf.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

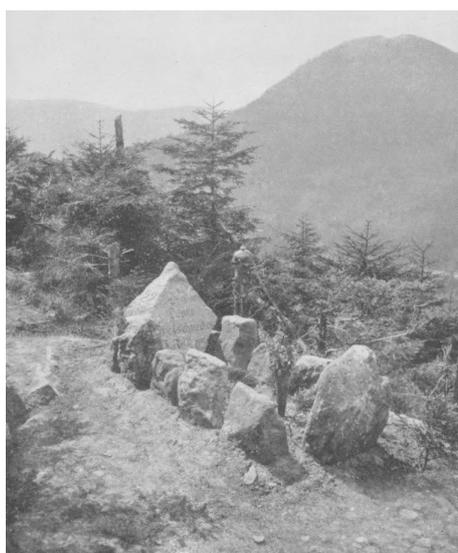
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

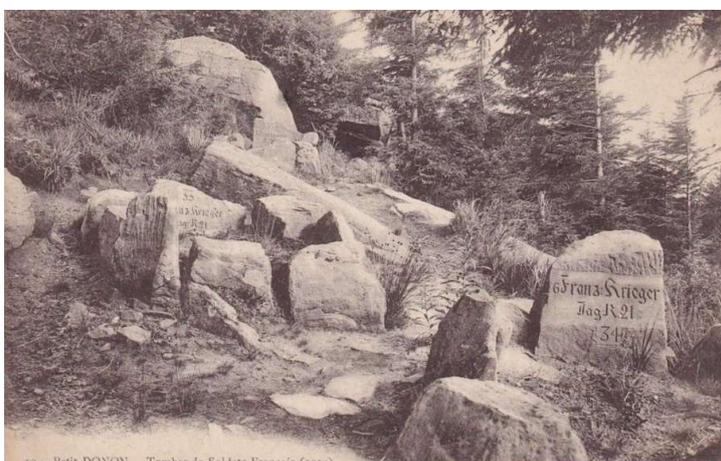
Cependant, en 1916, alors que l'armée allemande s'attarde à fortifier le massif des Donons, les dirigeants des troupes occupant le secteur du Petit Donon ordonnent à l'un de leur subalterne, le caporal Ludwig Gebhardt, sculpteur de pierre, d'honorer sous une nouvelle forme les soldats morts lors de la bataille du Petit Donon. Le caporal se voit confier la mission de graver sur site, sur les rochers de grès présents sur le lieu de la bataille, des pierres tombales en l'honneur des soldats français et allemands morts sur site, en remplacement des croix de bois précédemment érigées. Ce sont 112 stèles associées aux soldats allemands et français qui auraient été gravées sur le secteur du Petit Donon et du Donon et 180 stèles en tout sur le secteur plus large de la vallée de la Bruche. (*Richard François, La Bataille du Donon et Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre, Dossier de Candidature UNESCO*).



Photographies du XX^e siècle des stèles du Petit Donon
Source : Archives allemandes, Commission allemande des sépultures de guerres



Ursprüngliches Grab eines deutschen Offiziers am Gipfel des Donon (Kogfen), Aufnahme aus der Zeit des Krieges. Das Grab ist auf Veranlassung der französischen Umhüllungsbefehle auf einen der oben genannten Gipfel verlegt worden



10. - Petit DONON. - Tombes de Soldats Français (1914)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ce genre de pratique n'est pas un acte isolé. Si les Français ont eu tendance à ne pas mélanger les corps de nationalités ennemies, les Allemands ont plutôt eu tendance à réunir les corps sans distinction d'origine au sein des lieux de sépultures et des sépultures elles-mêmes. Les Allemands ont souvent considéré avec égal respect les tués de la guerre, quelle que soit leur nationalité au sein d'espaces funéraires multinationaux. Par ailleurs, l'édification de monuments plus formels, tels que des stèles en pierres gravées ou monuments honorifiques a pu être pratiquée à plusieurs endroits du front. Bien qu'il soit possible que ces actes soient animés en partie par une volonté de s'attirer une opinion favorable des populations civiles locales, ils relèvent d'une forme d'humanité sincère.

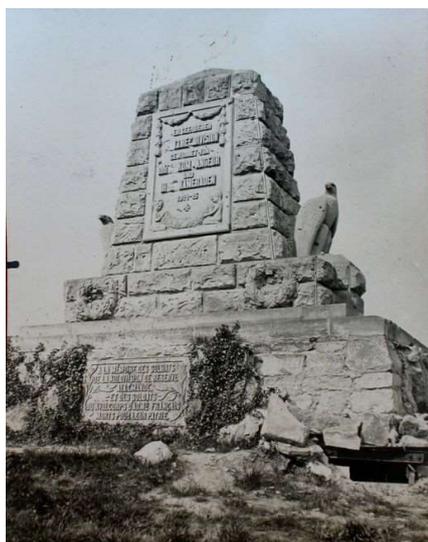
Cependant, le site du Petit Donon est le seul site où des stèles de grès trouvées sur place ont été gravées en l'honneur des soldats morts sur le champ de bataille ; les autres exemples trouvés sont plus classiques, comme le montrent les illustrations de cette page.



Exemple d'un monument honorifique érigé en 1915 par les Allemands à Dieuze en Moselle en l'honneur de soldats allemands et français.

Il est noté: « Freund und Feind im Tod vereint » (« Amis et ennemis unis dans la mort »)

Source : Guy Flucher, *Le traitement des corps des ennemis et des vaincus. L'exemple du Nord-Est de la France pendant la Grande Guerre* et <https://www.cartorum.fr>



Exemple d'un monument honorifique érigé en 1915 par les Allemands à Pancy-Courteçon dans l'Aisne. Il est inscrit "« À la mémoire des soldats de la XIII^e division de réserve allemande et des soldats du XVIII^e corps d'armée français morts pour leur patrie." - Source : <https://www.inventairehautsdefrance.fr>



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

II.4. L'après-guerre : l'exhumation des corps vers les nécropoles nationales

A la fin du conflit, après la signature de l'Armistice le 11 novembre 1918, les pertes de la Grande Guerre sont colossales : près de 20 millions de morts, dont 9,7 millions de militaires. Dès 1919, les nations s'attardent à remettre en état les zones de front et à regrouper les soldats au sein de nécropoles nationales. Par la ratification du traité de Versailles en 1919, l'Allemagne perd son droit à entretenir ses sépultures. Les soldats enterrés sur le front sont exhumés et déplacés dans les nécropoles.

Le secteur du Petit Donon n'échappera pas à ces événements. Une nécropole nationale française sera créée au col du Donon et une nécropole nationale allemande sera créée à La Broque. Aussi, les soldats auparavant ensevelis ensemble sur un même lieu de mémoire sans distinction de nationalité sont alors séparés.

A ce moment, nombreux étaient les monuments funéraires des cimetières allemands à être détruits par les Français, au motif qu'ils étaient trop ostentatoires pour le référentiel esthétique français. Ce sont donc de nombreux monuments et lieux de mémoire qui ont pu être détruits et effacés.

L'acte d'honorer les soldats des deux camps en plein conflit de la part des Allemands par la gravure de stèles n'était certes pas un acte isolé mais le Petit Donon est le seul endroit actuellement connu avec des stèles gravées sur des rochers de grès trouvés sur place.

Le travail de Ludwig Gebhardt, sous les ordres de ses officiers, est un témoignage de pratiques funéraires remarquables et porte une valeur historique des plus fortes. L'ensemble des stèles du Petit Donon et du secteur exprime une valeur émotionnelle et de mémoire rare qu'il convient de saluer par sa protection, sa valorisation et sa reconnaissance nationale. Le paysage abritant les stèles en fait un lieu de commémoration rare et précieux en proposant une forme de recueillement singulière et unique en comparaison avec les nécropoles nationales plus communes créées après la guerre.



Nécropole française créée en 1920 au col du Donon à Grandfontaine, où les soldats français morts au Petit Donon sont enterrés - Source T&P - FAP



Nécropole allemande de La Broque où certains soldats allemands ensevelis au Petit Donon ont été déplacés - Source : forum.pages14-18.com

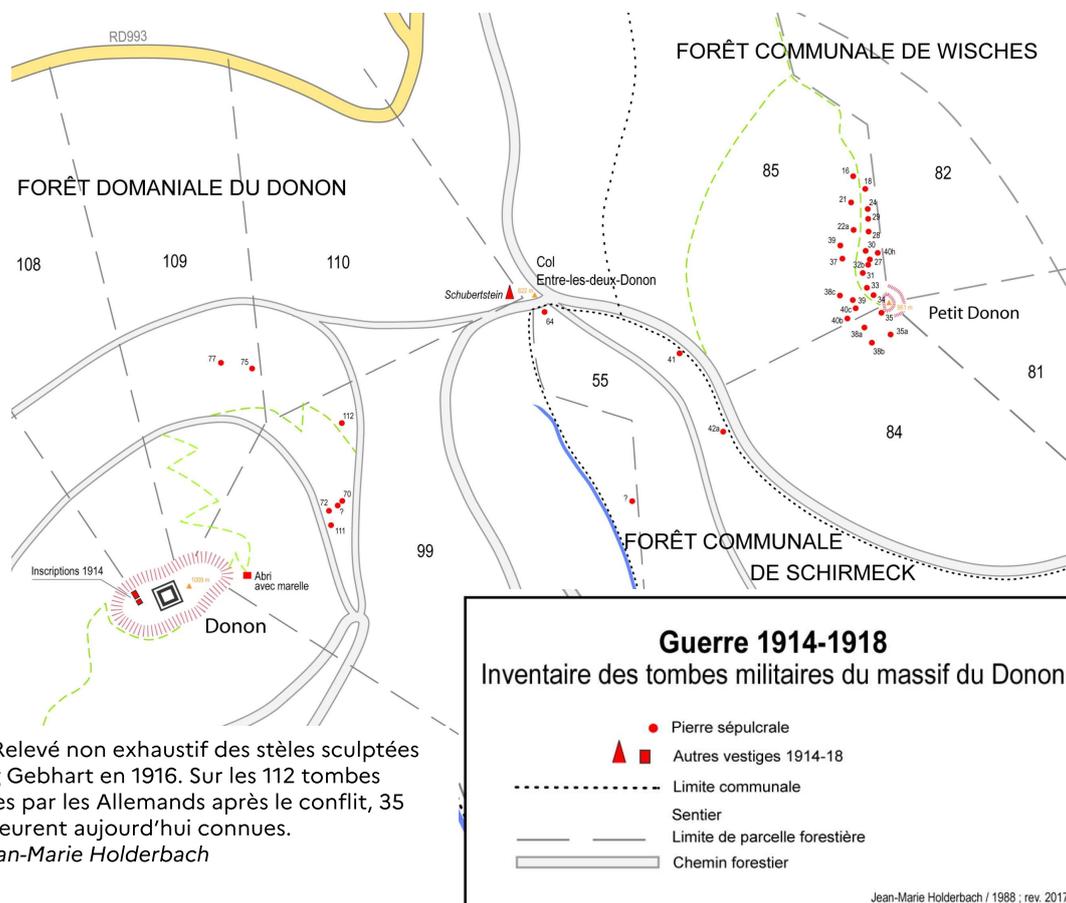


Carte 16 : localisation de la nécropole militaire française au col du Donon au Nord et de la nécropole militaire allemande de La Broque au Sud - Source : T&P - FAP

III. Le Petit Donon : un paysage au service d'un témoignage mémoriel de la Grande Guerre

III.1. La redécouverte confidentielle du Petit Donon et de ses sépultures

D'après les populations locales, il semble que le Petit Donon et ses sépultures aient toujours été connus localement bien qu'une certaine confidentialité ait protégé le site d'une sur-fréquentation. De plus, il est possible que le traumatisme de la Grande Guerre ait été quelque peu effacé avec le temps mais aussi par le traumatisme aussi important de la Seconde Guerre Mondiale. Notamment, le camp de concentration du Struthof implanté sur le versant Sud de la vallée de la Bruche a aussi largement marqué la mémoire collective du secteur. Par ailleurs, il faut noter que l'émergence des nécropoles nationales où reposent encore aujourd'hui les corps des soldats défunts se sont substituées comme lieu de mémoire et de commémoration au Petit Donon et ses stèles.



Carte 17 : Relevé non exhaustif des stèles sculptées par Ludwig Gebhart en 1916. Sur les 112 tombes inventoriées par les Allemands après le conflit, 35 stèles demeurent aujourd'hui connues.
 Source : Jean-Marie Holderbach

Cependant, il demeure que ce lieu ait toujours suscité quelques intérêts par des passionnés d'histoire locaux, par exemple M. Jean-Marie Holderbach qui réalisa un inventaire cartographique des stèles en 1988 (cf. carte 17).

La tempête de 1999, qui a détruit des centaines de forêts françaises, a peut-être joué un rôle important dans la redécouverte du Petit Donon et de ses sépultures. En effet, la tempête de 1999 a largement marqué le sommet du Petit Donon et dans un même temps participé à remettre à jour ce lieu de mémoire exceptionnel.

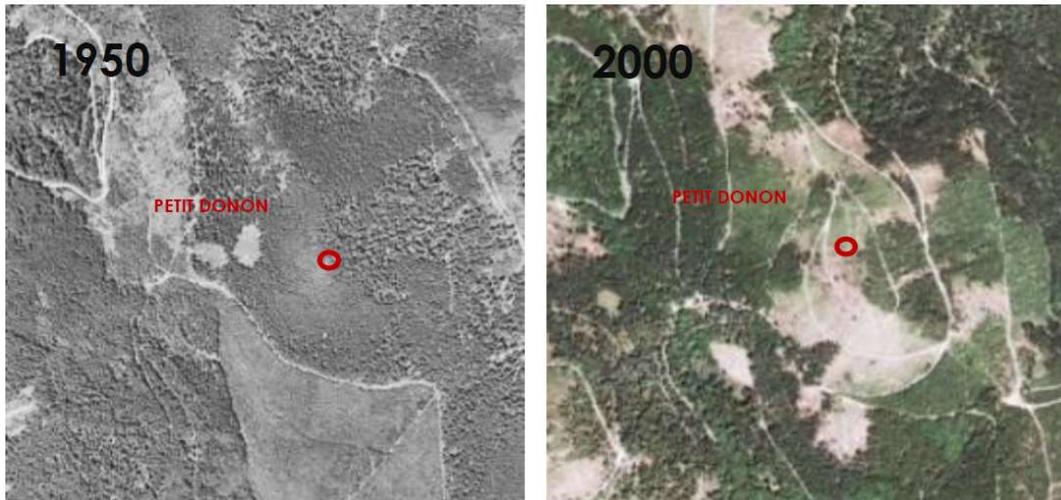


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Il s'agit d'imaginer qu'avant cette tempête, le Petit Donon comme l'ensemble des montagnes des Vosges sont couverts d'une importante forêt, composée principalement de conifères. Avec la tempête c'est un nouveau paysage qui se supprime à ce dernier. Les arbres déchiquetés et abattus remettent à jour le chaos de blocs de grès roses et animent les versants du Petit Donon.



Le Petit Donon et son couvert forestier impacté par la tempête de 1999. Photo aériennes (1950 et 2000).
Source : Vosges-palatinat.over-blog.com // T&P - FAP

Dans un même temps, avec la disparition du couvert forestier, le paysage s'ouvre, offrant de fantastiques panoramas sur l'ensemble des Basses Vosges Gréseuses. Le visiteur est alors subjugué par des sentiments paradoxaux : un paysage immédiat chaotique animé par les arbres détruits et la végétation torturée faisant songer à la violence des combats passés face et la contemplation du grand paysage forestier offert au visiteur. Cette dichotomie de ressentis crée pour le visiteur un sentiment commémoratif étonnant et singulier dans ce doux paysage vosgien.



Le Petit Donon et son couvert forestier en cours de reconstitution.
Photo de 2009 à gauche, photo de 2022 à droite.
Source : Vosges-palatinat.over-blog.com // T&P - FAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

La qualité du site ne provient pas uniquement de ce secteur particulier du sommet du Petit Donon mais bien d'une expérience paysagère liée à l'ascension de relief. Il est évident que la forêt joue un rôle essentiel dans le ressenti final des lieux. Elle permet au visiteur de se couper du monde contemporain auquel il appartient en prenant du recul et en offrant une mise en condition particulière quant au recul historique à observer pour profiter pleinement du lieu. L'effort fourni durant l'ascension permet l'éveil de la sensibilité du promeneur tout comme la topographie et la difficile praticabilité du sentier encombré de blocs de grès et la végétation se développant sans encombre. Au fur et à mesure, la forêt d'épicéas se dote de bouleaux, frênes, pins, myrtilles, callunes et fougères aigles jusqu'à s'ouvrir complètement. Progressivement, la végétation semble avoir de plus en plus de difficultés à se développer correctement. Une fois au sommet, les arbres sont rares et les quelques-uns présents, semblent résister avec difficulté aux conditions pédoclimatiques peu confortables du sommet du Petit Donon, fouettés par les vents froids de l'hiver et souffrants du drainage systématique des pluies par un sol très sableux et acide.



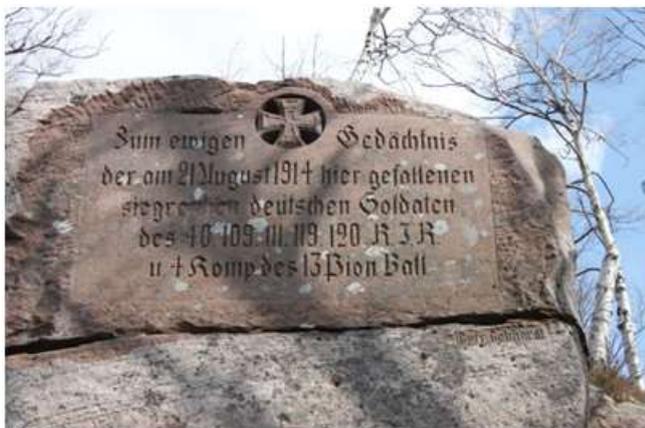
L'ascension du Petit Donon débute par les sombres forêts d'épicéas et termine par un paysage lumineux et ouvert empli d'émotions difficiles et du sentiment de mémoire liée au sacrifice d'individus pour une multitude d'autres
Source T&P - FAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Stèle située au sommet du Petit Donon

Inscription : A la mémoire éternelle des soldats allemands victorieux (mot partiellement effacé) tombés ici le 21 août 1914, des « Reserve Infanterie Regiment » 40, 109, 111, 119, 120 et 4^{ème} Romp de la 13^{ème} batterie



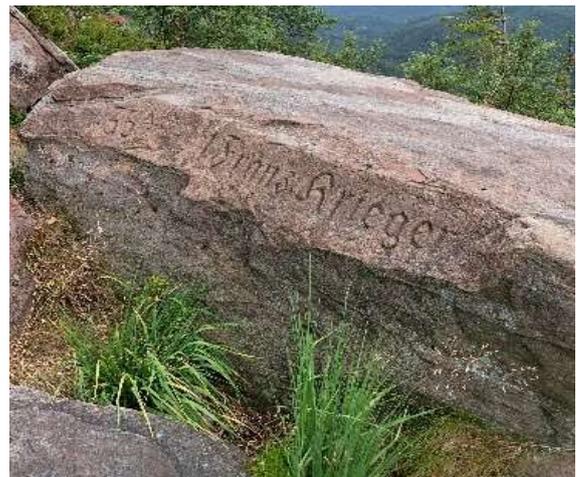
Quelques stèles commémorant les sacrifices d'individus pour leur nation. Les stèles ne sont pas nominatives, sauf pour deux Français dénommés Dissard et Gaudin - Source DREAL GE et T&P - FAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Quelques stèles commémorant les sacrifices d'individus pour leur nation. Les stèles ne sont pas nominatives sauf pour deux Français dénommés Dissard et Gaudin
Source T&P - FAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

III.2. Un site estimé objet d'une gestion attentive, frugale et discrète

Le site du Petit Donon, comme ses accès, présentent un aménagement des plus frugaux. Les acteurs locaux portent de manière générale une attention particulière à la sobriété des aménagements de leurs forêts, une gestion simple. Il est à noter que les élus, associations et acteurs locaux de manière générale ont toujours veillé à un moindre aménagement du secteur du Petit Donon afin d'en préserver sa discrétion et son aspect. Grâce à cette posture, le site a été très bien sauvegardé, au-delà des pratiques partagées globalement en Alsace sur la discrétion des aménagements touristiques en milieux naturels.

Dans les forêts alsaciennes, les pistes sont d'une emprise minimale adaptée aux besoins : quelque peu larges si elles ont vocation à accueillir des engins forestiers, jusqu'à la largeur d'un homme pour les sentiers les plus encombrés et ce malgré une culture de la randonnée des plus déployée sur le secteur, organisée et gérée en grande partie par le Club Vosgien, institution locale active depuis 150 ans. Les chemins et pistes sont toujours en matériaux locaux, ici donc en grès rose des Vosges, matériau fortement disponible sur site malgré sa forte capacité érosive.



La diversité des sentiers et chemins permettant l'accès au sommet du Petit Donon et à ses stèles témoigne d'une multitude d'ambiances selon les modes de gestion adoptés. Elles participent à une immersion progressive du visiteur et le prépare au recueillement.

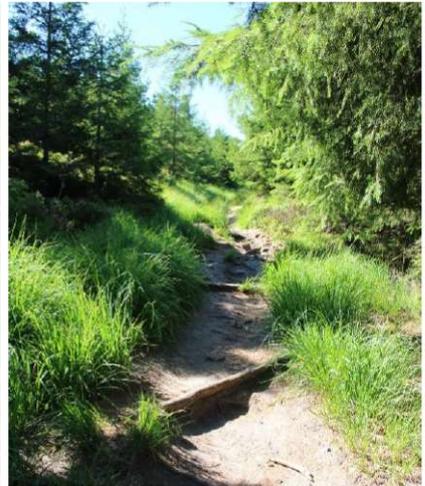
Source T&P - FAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



La forêt, support d'une activité économique foisonnante et essentielle au secteur, est elle aussi gérée avec attention, principalement par l'Office National des Forêts et ses aménagements forestiers qui visent à projeter les populations d'arbres dans un souci de production, d'adaptation au changement climatique et de praticabilité pour les loisirs des habitants et des touristes.



Au sommet du Petit Donon, la pente ne permet pas un entretien ni des récoltes mécanisées. Le secteur est donc en régénération naturelle depuis la tempête de 1999. - Source T&P - FAP



La forêt présente des faciès différents : d'épicéas, de conifères en mélange avec des feuillus. - Source T&P - FAP

Les aménagements touristiques ou liés aux loisirs sont eux aussi d'une sobriété remarquable. Le balisage des sentiers de randonnées réalisé par le Club Vosgien reste discret et homogène et les quelques éléments de mobiliers ou de signalétiques sont souvent simples dans leurs dessins et issus de matériaux locaux (grès, bois...). Les espaces de stationnements sont peu aménagés permettant une certaine résilience des aménagements en cas de faible fréquentation mais quelques potentielles problématiques de gestion en cas de forte affluence notamment estivale.



Sobriété du balisage des chemins - Source T&P - FAP



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



Exemple d'un espace de stationnement simple - Source T&P - FAP



Exemples de rares mobiliers avec une ligne de conception simple et locale
Source T&P - FAP



La simplicité du lieu et son aménagement guident sobrement le visiteur vers des émotions fortes. La profondeur historique du lieu rappelle un équilibre difficile entre le passé douloureux de bataille et l'acte commémoratif lié à la gravure des stèles. Le site suggère un besoin de recueillement chez le visiteur. Partagé entre le recueillement et l'inconfort de se trouver dans ce site mémoriel, le visiteur est ému devant l'apparente beauté du grand paysage. Par ailleurs, la forêt dévastée par la tempête de 1999, les souches d'arbres abandonnées sur place, les rochers qui semblent dévaler le coteau, les arbres abîmés par les vents et le froid ainsi que l'éparpillement des stèles gravées avec une prodigieuse précision suggèrent une rupture forte avec ce vaste paysage boisé doux et rond des Basses Vosges Gréseuses.



La sobriété d'aménagement et de traitement de la forêt comme des sentiers permet la préservation du site exceptionnel du Petit Donon - Source T&P - FAP

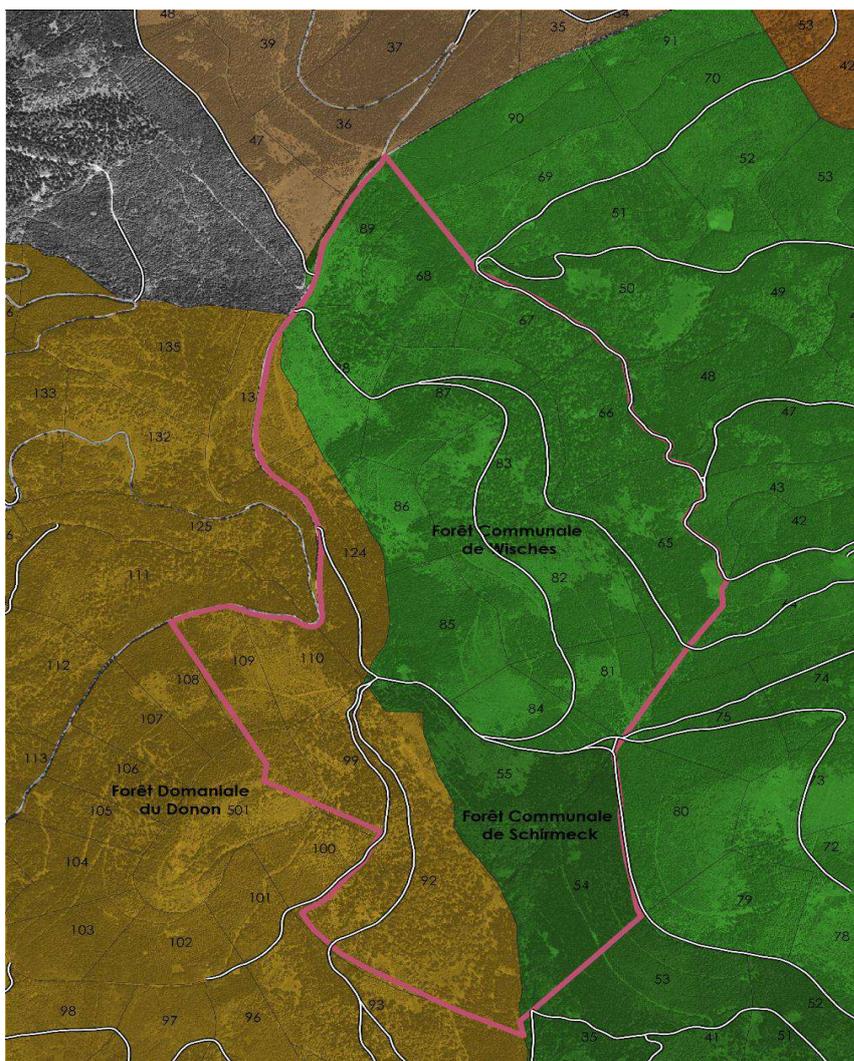


III.3. Des objectifs de gestion future partagés, au service de la préservation d'un site mémoriel remarquable

Le Site du Petit Donon bénéficie d'ores-et-déjà d'une gestion attentive de son territoire. En effet, la majorité de son territoire étant composé de forêts publiques communales ou domaniale, l'Office National des Forêts témoigne déjà d'une attention particulière des massifs.

Les aménagements forestiers existants (forêt communale de Wisches : 2015-2034), (forêt communale de Schirmeck 2013-2032) (forêt domaniale du Donon : 2019-2038) font déjà preuve d'engagements sur l'évolution et l'adaptation du massif forestier au changement climatique notamment par une diversification des modes de conduite et de diversification des peuplements. La tendance à la conversion des futaies régulières vers des futaies irrégulières est notamment largement motivée par les problématiques de sécheresses estivales de plus en plus présentes impactant fortement les populations de sapins et la crise du scolyte dévastant les populations d'épicéas.

L'ONF a d'ores-et-déjà inscrit, notamment dans son aménagement forestier de la Forêt Communale de Wisches, la présence des stèles et une gestion particulière du sommet du Petit Donon, notamment par une gestion plus jardinée du secteur et une attention forte à porter à la présence potentielle des stèles.



Carte 18 : Carte des forêts publiques communales et domaniale gérées durablement par l'ONF sur le secteur du Petit Donon
Source : T&P-FAP

Chaque intervenant forestier est, lors de ses interventions sur le secteur, informé de la présence des stèles et de l'importante vigilance à observer ici.



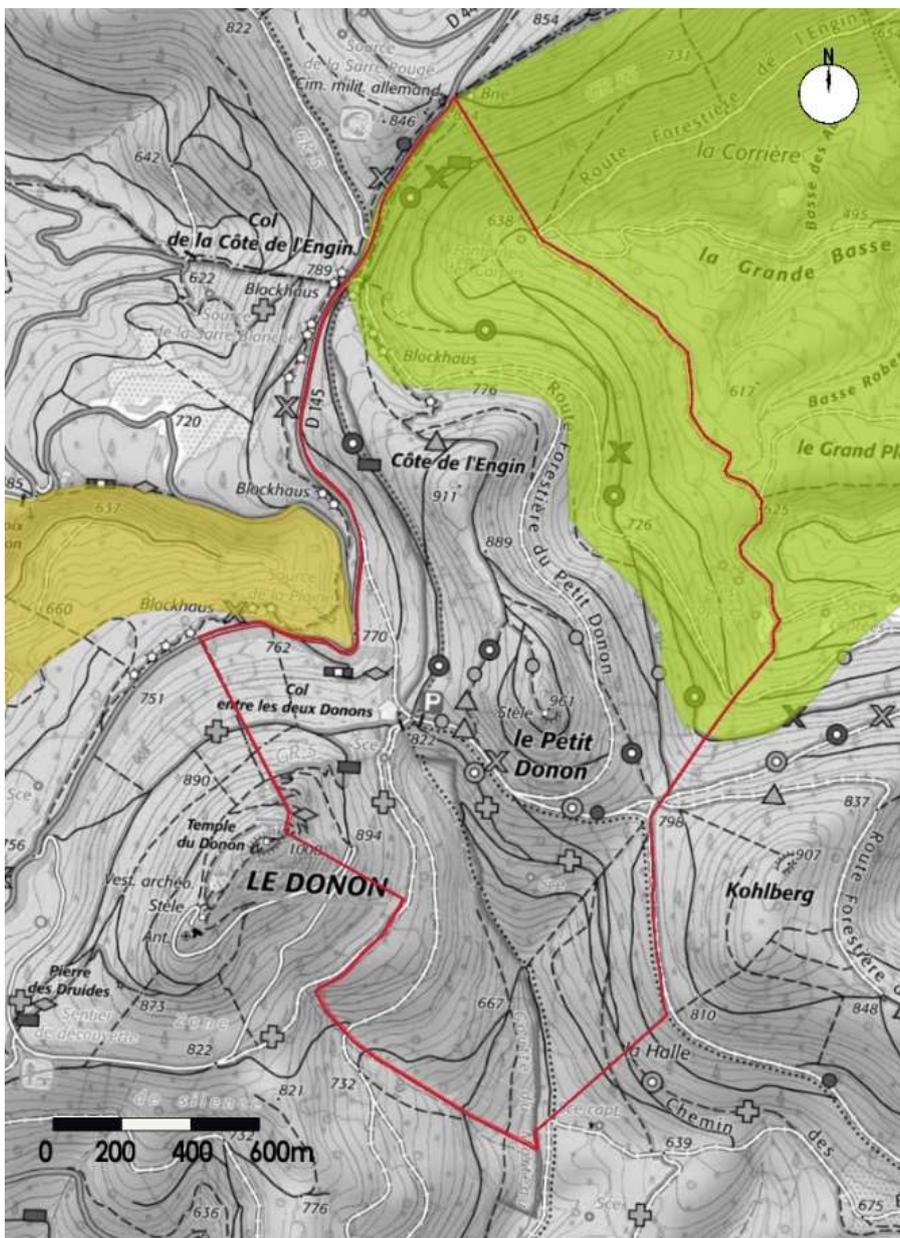
**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Le secteur étudié bénéficie aussi de périmètres de protection Natura 2000 relevant de la directive Habitats identifié FR4201801 : Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann, et relevant de la directive Oiseaux identifié FR4211814 : Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin.

Cette dernière comprend la protection d'espèces considérées comme remarquables telles que le Grand Tétrás, la Gélínótte des bois, la Chouette de Tengmalm, le Faucon pèlerin, la Condree apivore, le Pic noir, le Pic cendré et la Pie grièche écorcheur. L'ONF principal gestionnaire du massif forestier abritant ces espèces, possède une pleine considération de ces enjeux notamment dans ses pratiques forestières avec une attention particulière quant à la préservation de leur habitat.



Carte 19 : Carte des périmètres de protection Natura 2000
■ Directive Habitats
■ Directive Oiseaux
— Périmètre proposé au classement
Source : T&P-FAP



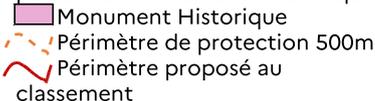
**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Une portion du secteur étudié est aussi sous la vigilance des services de l'UDAP 67 avec les Monuments Historiques du Musée du Donon classé le 6 décembre 1898 et du Sommet du Donon classé le 26 juin 1934. De plus, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche notamment via l'Office de Tourisme, est très vigilante sur ce secteur souvent très fréquenté.

Les outils de protection ou d'attention à proximité du secteur du Petit Donon sont nombreux mais ne permettent pas une protection optimale du bien que représentent les stèles et son paysage.

Carte 20 : Carte des périmètres de protection Monuments Historiques

■ Monument Historique
- - - Périmètre de protection 500m
~ Périmètre proposé au classement
Source : T&P-FAP

En 2022, les acteurs ayant précédemment travaillé ensemble à l'élaboration de l'argumentaire d'un potentiel classement au titre des sites ont à nouveau travaillé ensemble à l'élaboration d'un plan de gestion concerté et partagé par tous (élus des communes de Wisches, Grandfontaine et Schirmeck, ONF, Office de Tourisme, Club Vosgien, Souvenir Français et DDT 67).

En s'appuyant sur les modalités de gestion déjà existantes et d'un regard critique sur celles-ci, il a été décidé à l'unanimité, la nécessaire préservation de ce paysage patrimonial et de ses stèles par une gestion sobre et légère du site.



Rencontre de restitution du plan de gestion à Wisches avec les différents acteurs du site. - Source T&P - FAP

En effet, les participants ont déterminé qu'il était essentiel de veiller à ce que **le site du Petit Donon demeure discret** et ont notamment acté le fait de mettre à distance les espaces de stationnement dédiés à l'accès du Petit Donon en poussant pour une **découverte par la marche** dès le col de La côte de l'Engin plutôt que depuis le col d'entre les Deux Donons. Cette action permettra de réguler les flux, de minimiser les impacts sur le site et d'amplifier la qualité de découverte de ce haut lieu historique.

Par ailleurs, les acteurs ont aussi statué sur le développement d'une **gestion attentive des couverts arborés**, le long des chemins d'accès, en conservant une réelle diversité des ambiances; mais aussi au sommet du Petit Donon par une gestion plus précise des rejets et pousses des arbres et arbustes et de leurs effets sur les stèles. Veiller à la préservation de la strate arbustive limitant l'érosion des sols et participant à l'ancrage des stèles. Le retrait des gros arbres trop proches des stèles pouvant potentiellement les soulever ou les dégrader lors de chute. L'ouverture ajustée de la végétation le long du sentier d'ascension afin de préserver des vues sur le grand paysage et ce ressenti surprenant entre chaos du Petit Donon et volupté des Basses Vosges Gréseuses.

Ce sont donc de multiples actions qui ont conduit les acteurs du territoire à s'accorder sur une gestion toujours plus attentive et sobre du massif du Petit Donon et ses éléments constitutifs de son identité paysagère et patrimoniale.



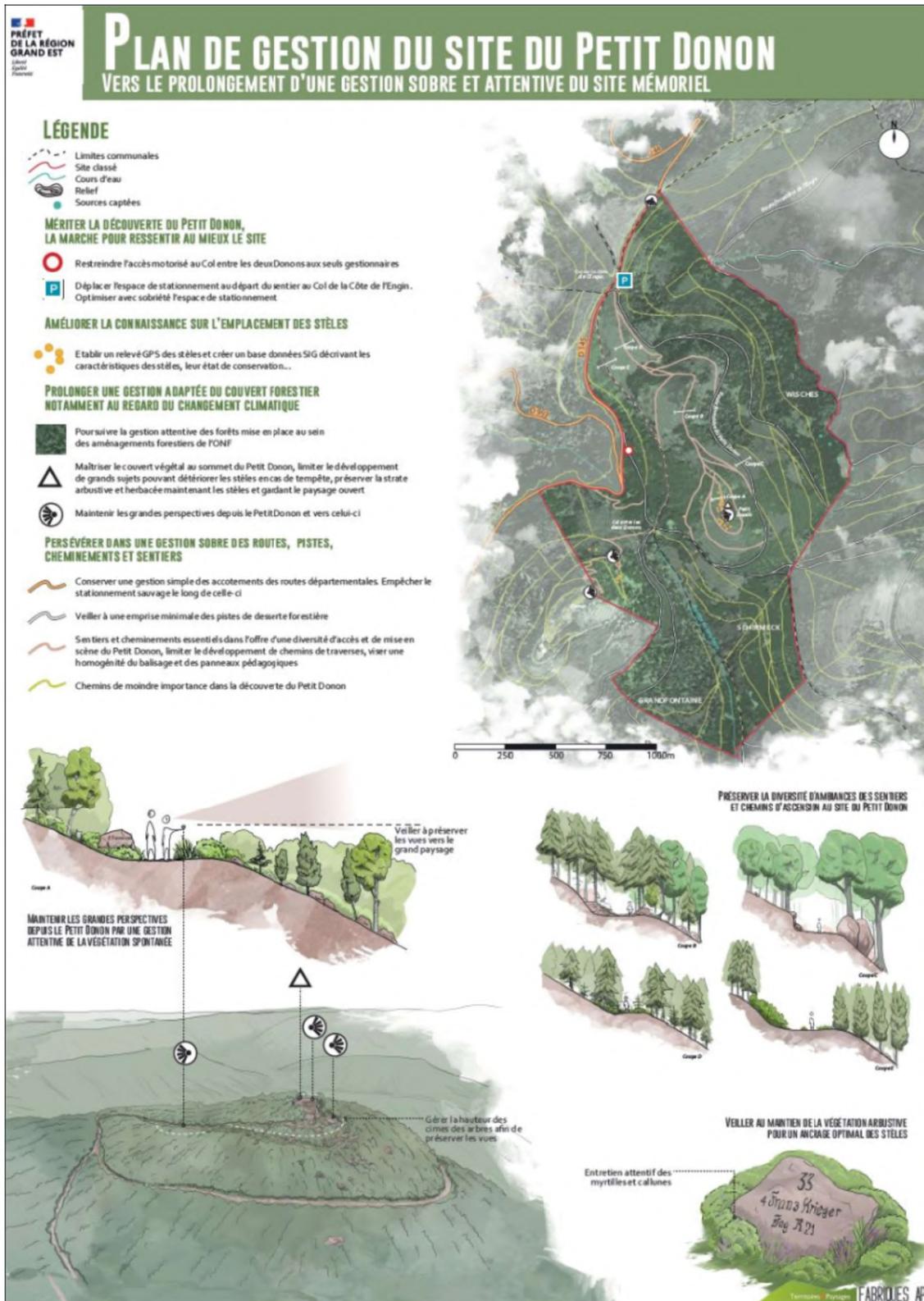
Le Plan de gestion et son carnet de recommandations



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement





IV. Proposition de classement : vers une reconnaissance nationale d'un site mémoriel

IV.1. Historique de la démarche de classement

Le site du Petit Donon fait partie des sites majeurs à classer du département du Bas-Rhin et figurant sur la liste nationale de l'instruction du gouvernement du 18 février 2019 (cf. Instruction du 18 février 2019 relative à l'actualisation de la liste indicative des sites majeurs restant à classer au titre des articles L. 341-1 et suivants du code de l'environnement). Cette liste avait été validée par la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) le 16/12/2015.

Il est à noter que dans un même temps, l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » travaillait sur l'élaboration d'une candidature à l'inscription au patrimoine mondial intitulée « Les sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) » concernant notamment le site du Petit Donon comme lieu de mémoire de la Grande Guerre. La Belgique et la France ont déposé à l'UNESCO cette candidature en janvier 2016, sans pour autant aboutir pour l'instant à une reconnaissance.

La réalisation d'une pré-étude de classement (2019) a été l'occasion de faire naître un réel engouement et une volonté forte de reconnaissance du site du Petit Donon par les trois communes principalement concernées (Wisches, Schirmeck, Grandfontaine) et les acteurs locaux. Cette étude a permis aux acteurs de s'accorder sur le sens voulu pour cette reconnaissance mais aussi, sur les prémices d'une gestion partagée et du périmètre de protection.

La mission d'inspection générale du CGEDD et de la DGALN/QV1 (Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature) les 5, 6 et 7 juillet 2021 est venue confirmer l'intérêt d'une reconnaissance au titre des sites du Petit Donon par le critère historique.

L'ensemble des démarches visant à partager ou faire reconnaître le site a également encouragé les acteurs du territoire, comme évoqué précédemment à réfléchir de manière collective à la gestion souhaitée pour ce site si particulier.

En 2022, les conseils municipaux de Wisches, Schirmeck et Grandfontaine ont délibéré favorablement au classement au titre des sites et au périmètre proposé au classement présenté dans ce rapport. Il s'agit donc d'une démarche sur le long terme qui vise à proposer aujourd'hui le site du Petit Donon comme paysage exceptionnel méritant le classement au titre des sites, porté simultanément par les acteurs locaux et les services de l'Etat pour la reconnaissance mémorielle d'un lieu à l'histoire forte et singulière.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

IV.2. Le classement au titre des sites : enjeux et objectifs

Le classement au titre des sites du secteur du Petit Donon révèle plusieurs enjeux et objectifs. Le premier et le plus évident est celui de reconnaître le Petit Donon et ses stèles comme un bien d'une valeur exceptionnelle à l'échelle nationale. Cette reconnaissance vise à valoriser la mémoire de soldats ayant combattu les uns contre les autres durant une bataille mais surtout à mettre en avant la beauté de l'acte de mémoire matérialisé par le caporal Ludwig Gebhardt en 1916 suite aux ordres de ses supérieurs. La valeur de ces vestiges dépasse la traditionnelle commémoration à laquelle les populations sont habituées au sein des nécropoles nationales d'après-guerre. Elle dépasse aussi l'aspect historique de stèles commémoratives réalisées par les Allemands durant la Grande Guerre et détruites en grande partie par les Français sur l'ensemble du territoire du front français. Par son lien intrinsèque avec le paysage immédiat déchiqueté depuis la tempête de 1999 et par celui avec le grand paysage vosgien, soit son contexte géographique, le Petit Donon porte une valeur bien plus profonde que les nécropoles d'ores-et-déjà reconnues à l'échelle nationale. Le visiteur profite d'une immersion historique unique. Par cette singularité remarquable, l'un des enjeux principaux du classement au titre des sites est bien la reconnaissance nationale d'un lieu unique et de son acte de mémoire historique associé.

Le second objectif associé au classement est la volonté partagée par les acteurs locaux et les services de l'Etat de permettre une veille à long terme de la gestion du Petit Donon et de son paysage. Comme le démontre l'élaboration du plan de gestion réalisé en concertation, les acteurs souhaitent une gestion attentive et sobre du site et veulent que ce lieu de mémoire demeure un espace discret à l'ambiance intime. Cette même ambiance qui garantit l'expérience d'une émotion commémorative unique en son genre. A l'heure où le tourisme tend à s'accroître dans les Vosges, le site classé apparaît comme un outil des plus adapté pour assurer une veille des services de l'Etat quant à l'évolution potentielle future du site du Petit Donon. En effet, il est facile de percevoir le potentiel attrait touristique que pourrait représenter une survalorisation du site mémoriel du Petit Donon.



Le classement au titre des sites permettrait la reconnaissance nationale du Petit Donon et garantirait une veille à long terme de son aspect. - Source T&P



IV.3. Proposition de classement : justification du critère historique et du périmètre

Au vu des intérêts du site présentés dans ce rapport, il est proposé un classement sur le critère historique. En effet, l'histoire que porte le Petit Donon quant à cette bataille d'août 1914 et à cet acte de mémoire de glorification des soldats défunts allemands comme français, ainsi que le paysage vosgien de ce lieu suggère une singularité unique face aux nombreux autres lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale.

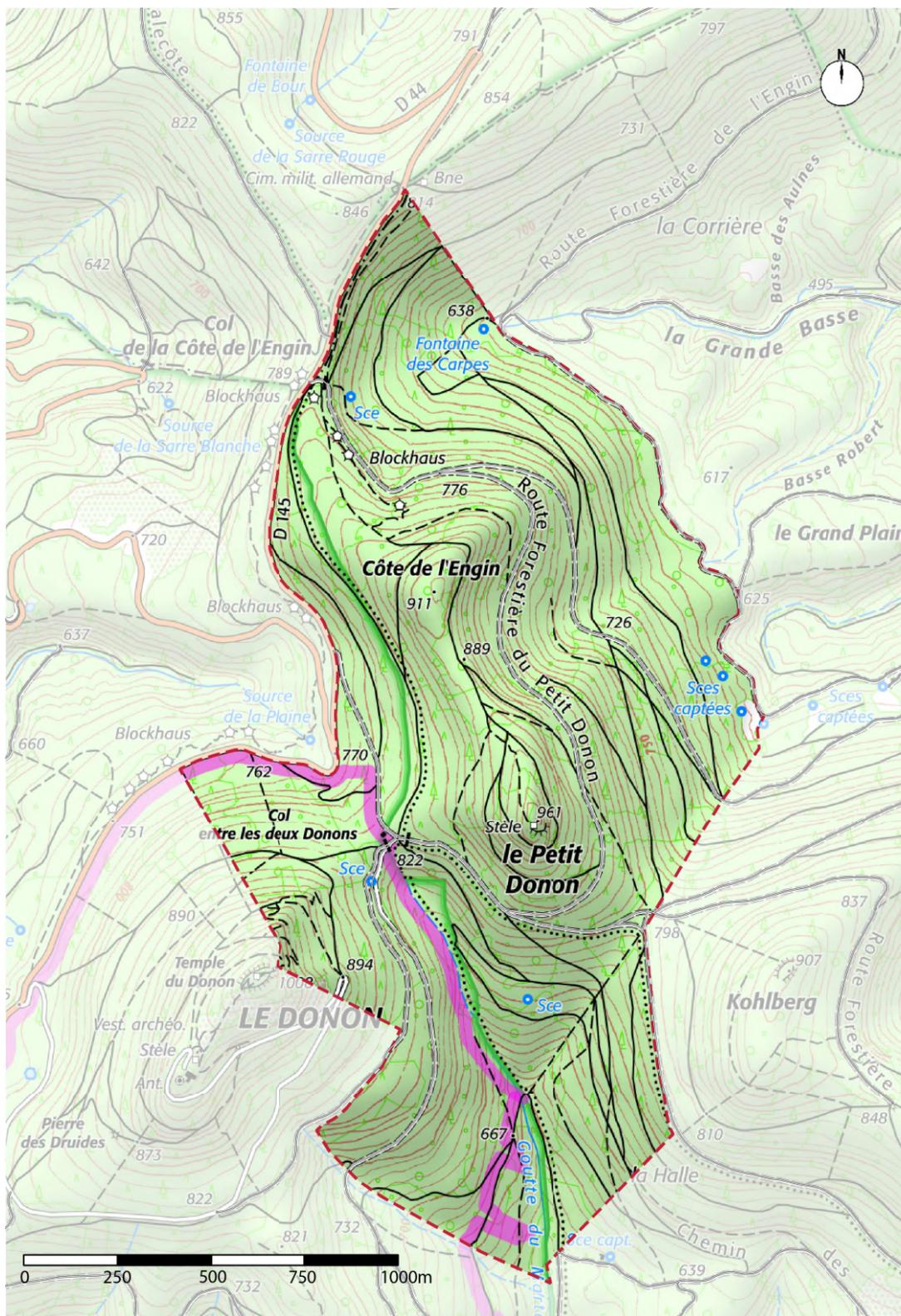
Le Petit Donon témoigne de l'adéquation entre récit historique et paysage et permet de prétendre à une reconnaissance nationale par un classement au titre des sites se justifiant par l'unique critère historique, inhérent à la richesse des lieux.

La proposition de classement porte sur un périmètre basé sur le critère historique. Il englobe le secteur regroupant le plus grand nombre de stèles commémoratives connues sur le site le plus violent de la bataille.

Le périmètre s'appuie sur le tracé des limites de parcelles cadastrales et forestières ainsi que sur une portion de la route départementale 145. Le périmètre englobe le Petit Donon et le versant du Donon qui lui fait face ainsi que le col entre les deux Donons et la côte de l'Engin.

Au-delà du sens souhaité au classement, le périmètre proposé s'appuie également sur les différents enjeux de gestion du site évoqués précédemment. En effet, l'intégration des délaissés routiers le long de RD145 jusqu'au col de la côte de l'Engin permet d'obtenir une veille sur l'aménagement potentiel futur d'aires de stationnement en vue d'une réorganisation de l'accès au Petit Donon et d'une gestion des flux touristiques (éléments discutés dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion).

La logique ayant guidé ce choix porte principalement sur le fait qu'un élargissement de périmètre induirait nécessairement d'autres composantes paysagères d'intérêt mais venant diluer le sens donné à la volonté de classement. En effet, une reconnaissance nationale par le site classé du Petit Donon vise à appuyer/souligner/mettre en avant l'acte d'humanité ou mémoriel de gravure des stèles pour des soldats de nationalités diverses, en plein conflit. Un périmètre plus grand, englobant, par exemple, le Donon intégrerait l'ensemble des vestiges celtiques reposants à son sommet (d'ores-et-déjà reconnus par un classement au titre des monuments historiques). L'intégration de ces éléments viendrait nuancer le propos souhaité pour ce classement au titre des sites.



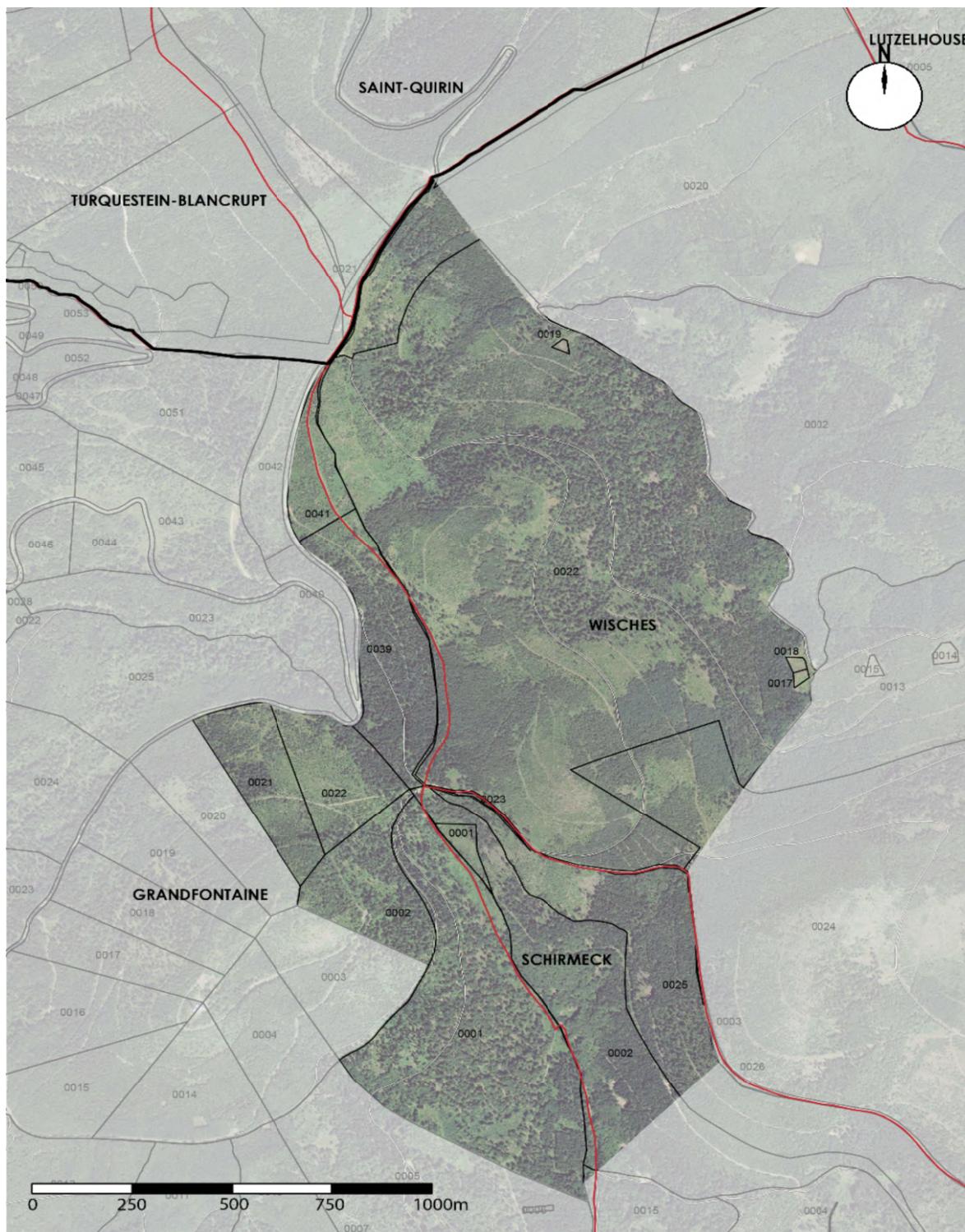
Carte 21 : Périmètre proposé pour le classement au titre des sites du Petit Donon (périmètre en pointillés rouge)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



 Limites communales

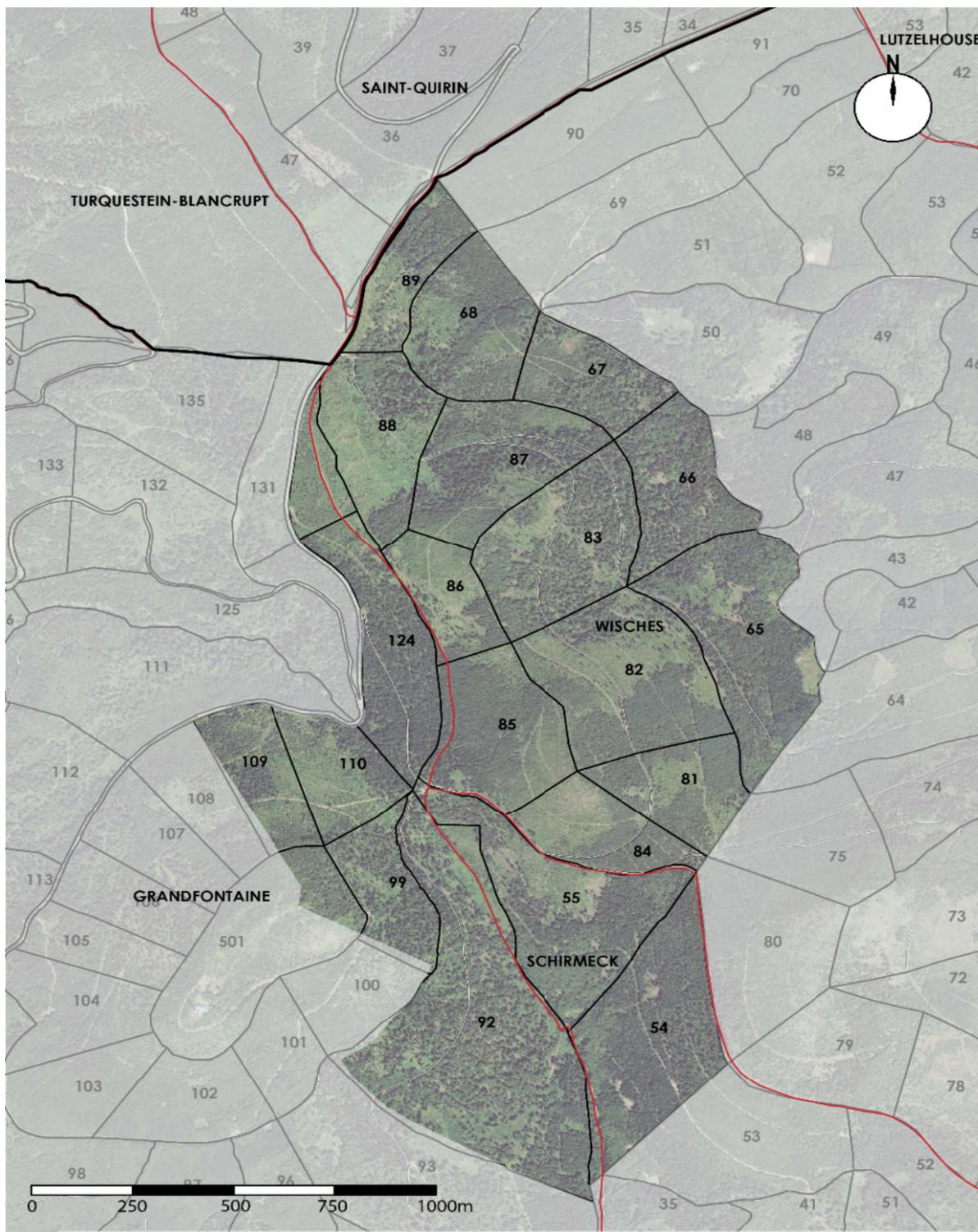
Carte 22 : Périmètre de classement au titre des sites superposé au cadastre. - Source T&P



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



 Limites communales

Carte 23 : Périmètre de classement au titre des sites superposé au cadastre forestier. - Source T&P



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Conclusion

Le site du Petit Donon témoigne d'une réelle valeur patrimoniale sur le plan historique et paysager. La succession d'événements naturels et/ou humains a déployé un cadre, une scène dans laquelle se sont déroulés les tragiques événements des 20 et 21 août 1914, au commencement de la Première Guerre mondiale. La mémoire en est conservée par la présence de stèles gravées en l'honneur d'hommes tombés sur le champ de bataille.

Au-delà de la valeur intrinsèque de ce paysage et de l'histoire qu'il porte, la volonté des acteurs locaux à vouloir, dans un même temps, faire reconnaître ce site comme patrimoine national et le gérer avec sobriété et bienveillance, témoigne de la valeur qu'il possède déjà pour les habitants du secteur.

Le périmètre proposé au classement au titre des sites sur la base du critère historique vise à garantir la préservation et l'authenticité de ce paysage remarquable par une reconnaissance nationale et une veille des services de l'Etat.



Flore Marchand
Inspectrice des sites

DREAL Grand Est



Bibliographie

- ADEUS – Référentiel paysager du Bas-Rhin – Décembre 2013
- CABRIT J-L. , Projet de classement du Petit Donon - 2021
- CABRIT J-L. & MICHEL D., Projet de classement des sites funéraires de la guerre 1914 – 1918 – juin 2017
- FRANCOIS R., La bataille du Donon – 2018
- FLUCHER G., Le traitement des corps ennemis et vaincus. L'exemple du Nord-Est de la France pendant la Grande Guerre – 2014
- FONCIN P., La deuxième année de géographie - 1888
- GORGEU Y., Mettre l'humain au cœur de paysages : l'exemple de la vallée de la Bruche –2018
- INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL – Bas-Rhin – III^e inventaire 2002
- JOLLOIS J-B-P., Mémoire sur les antiquités du Donon – 1828 - BNF
- JOLLOIS M., Mémoire sur les antiquités du Donon – 1828
- Journal de la Liberté de l'Est – Les combats des 20 et 21 août 1914 au Petit Donon non décrits par un survivant, le sous-lieutenant Dalanzy, du 21^e B.C.P – 1964
- LES CHEMINS DE LA MEMOIRE – Paysages en guerre – Paysages de guerre – Numéro Hors-série –Novembre 2018
- LINCKENHELD É., Une frontière romaine étudiée sur le terrain. Les limites de la *Belgica* et de la *Germania* en Lorraine. In: *Revue des Études Anciennes*. Tome 34, 1932, n°3. pp. 265-287.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENERGIE ET DE LA MER - Natura 2000 - FR4201801 - Massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann – 2019
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENERGIE ET DE LA MER - Cours et prairies humides de la Bruche et de ses affluents de Saâles à Schirmeck (Identifiant national : 420030402)
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENERGIE ET DE LA MER - Mines à Grand-Fontaine (Identifiant national : 420030464)
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENERGIE ET DE LA MER - Vallée de la Sarre blanche de Turquestein-Blancrupt à Niderhoff (Identifiant national : 410006939)
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENERGIE ET DE LA MER - LA PLAINE DE LA SOURCE A LA TROUCHE A RAON-L'ETAPE (Identifiant national : 410030396)
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENERGIE ET DE LA MER - Forêts de montagne des Vosges moyennes du massif du Donon au Schneeberg (Identifiant national : 420007219)
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ENERGIE ET DE LA MER - Natura 2000 - FR4211814 - Crêtes du Donon-Schneeberg, Bas-Rhin – 2019
- PAU B., Gérer les morts – 2014
- PETITHUGUENIN J. - La barrière des Vosges - 1918
- PETRY F., *Le Donon : bilan des observations et recherches archéologiques*, Saisons d'Alsace, n°63 - 1977
- ROUBIER J., Vosges. Aquarelles de Nicolas Markovitch. - 1942
- TABEAUD M. & BROWAEYS X., Les paysages funéraires de la Grande Guerre en Champagne – 2019
- TERRITOIRES & PAYSAGES, FABRIQUES Architectures Paysages, Etude patrimoniale du territoire du Petit Donon – 2019
- TERRITOIRES & PAYSAGES, FABRIQUES Architectures Paysages, Plan de gestion du site du Petit Donon - 2023
- TISSON S., Mourir en 14-18, De la fosse commune à la tombe individuelle – 2021
- TOURING CLUB DE FRANCE - À la France : sites et monuments. La Lorraine (Territoire de Belfort, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges) / [notices de Onésime Reclus] - 1900-1906
- Union Szutsche Verlagsgesellschaft (Lieutenant KRUG), Illustrierte Geschichte des Krieges. Tome 1, p. 279 – Stuttgart
- 11^e régiment du génie, historique des compagnies 21/3 et 21/4, campagne 1914-1918 : compagnies de Corps du 21^e C.A [corps d'armée] - 1923



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Webographie

- culture.gouv.fr/public/mistral/mdp_fr?ACTION=RETOUR&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P
- culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine
- delcampe.net
- gallica.bnf.fr
- geoportail.gouv.fr
- grandfontaine.fr/
- histoire-pour-tous.fr
- <https://docplayer.fr/53165814-La-bataille-du-donon.html>
- institut-iliade.com/a-la-recherche-des-dieux-celtes-du-donon/
- inventaire-forestier.ign.fr
- journals.openedition.org/insitu/10882#tocto2n8
- le-souvenir-francais.fr/
- lieux-insolites.fr/cicatrice/14-18/donon/donon.htm
- monumentum.fr/sommet-musee-donon-pa00084719.html
- paysages-et-sites-de-memoire.fr
- paysages-et-sites-de-memoire.fr/wp-content/uploads/2017/04/Fiche_BR01.pdf
- paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?rubrique12
- paysages-et-sites-de-memoire.fr/site/le-donon
- persee.fr
- ville-schirmeck.fr/
- valleedelabruche.fr
- wisches-hersbach.fr/

